

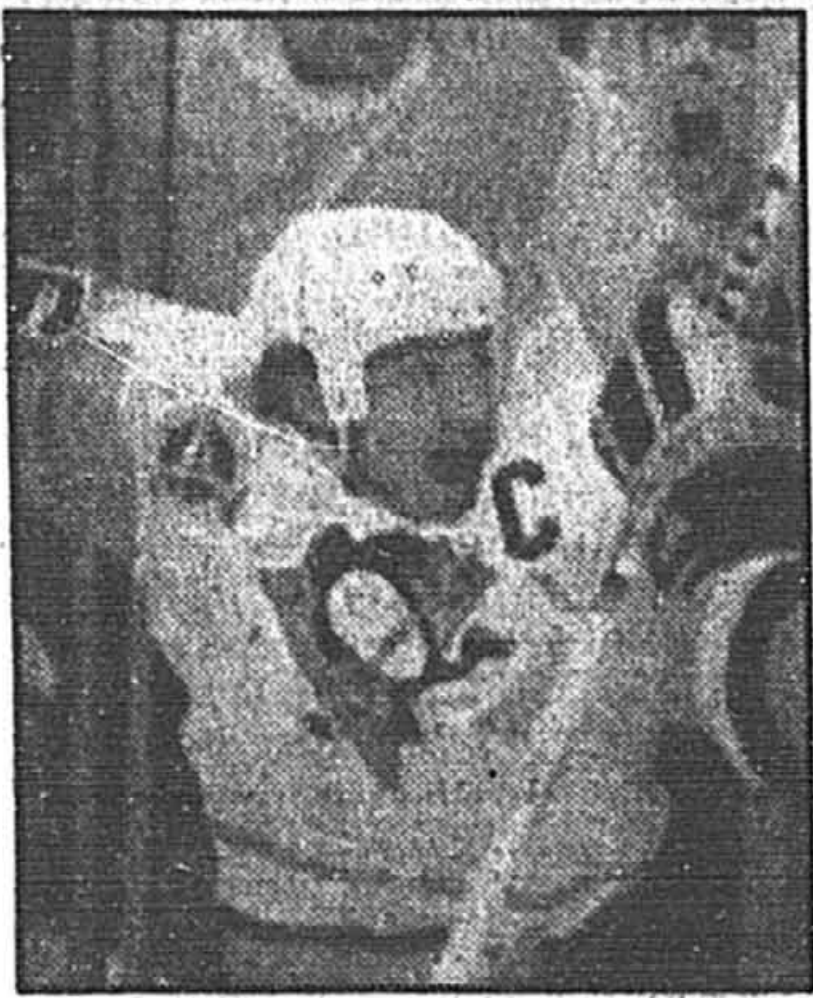
pascale design
Le prêt à porter de l'optique

7050
JEAN-TALON, EST
DES DES
GALERIES D'ANOUJ
352-1010

MISE À JOUR DE
WORDPERFECT 5.1
129\$*
(514) 646-2259
*AJOUTÉ 4% SUR CARTES DE CRÉDIT

Aujourd'hui: Partiellement ensoleillé, orage
Minimum 18° Maximum 26°
Demain: Pluie en matinée, éclaircies
● MONTRÉAL, VENDREDI 24 MAI 1991 106^e ANNÉE N° 210 68 PAGES, 4 CAHIERS
Des de La Madeleine: 1.00 **50¢** Taxes en sus

Aujourd'hui



S 3 NORTH STARS 4 PENGUINS 6

Les Penguins de Pittsburgh ne sont plus qu'à une victoire de leur première conquête de la Coupe Stanley. Hier, ils ont frappé fort, avec quatre buts en première période.

A 5 ANIK E-2

Téléstat Canada songe à acquérir un satellite non canadien pour remplacer Anik E-2, conçu par Spar Aerospace, de Toronto, si son antenne principale ne peut être déployée.

B 1 ARMES

L'opposition s'insurge contre le projet de loi déposé hier par le ministre du Commerce extérieur Michael Wilson, visant à faciliter l'exportation d'armes et de blindés.

Sommaire

annonces classées	
immobilier	B10 à B13, C8 à C10
marchandises	C10, C11
emplois	C11
automobiles	C11
propositions d'affaires	B9
Arts et spectacles	
informations	C1 à C6
horaires	C4, C5
Bandes dessinées	B13
Bridge	C8
Décès	C15
Économie	B4 à B9
Êtes-vous observateur?	B10
Feuilleton	B11
Horoscope	B12
Le monde	B14 à B16, C16
Loteries	A4
Mots croisés	C9, S14
«Mot mystère»	C11
Quoi faire	C7
Television	C6
Tribune libre	B2, B3

UN MÉDECIN CONGÉDIÉ PARCE QU'IL MET TROP DE BÉBÉS AU MONDE
- LA PRESSE

TCHAAH!... ÇA LUI APPRENDRA!



Hydro va couper le courant à Kahnawake

Le Mohawk Superbingo, qui a des arrérages de 105 000 \$, sera le premier client frappé

RUDY LE COURS

Après des années d'hésitation, sinon de négligence, Hydro-Québec procédera sous peu à la première interruption de service à Kahnawake. Le client visé est nul autre que le Mohawk Superbingo, devenu depuis quelques mois le super-marché aux puces, administré par le Mohawk Nation Office, prête-nom des warriors.

Le Mohawk Superbingo représente une facture non payée de 104 615,94 \$, sans compter la nouvelle facturation d'environ 7000 \$ à venir ces jours-ci, qui correspond à une consommation

électrique moyenne de deux mois.

Dans un effort pour parvenir à un arrangement, Hydro-Québec a nommé le 6 mai un coordonnateur aux relations amérindiennes chargé tout particulièrement de s'occuper de ses mauvaises créances sur les réserves de Kahnawake et Akwesasne.

Dès le 8 mai, M. Michel Morin, seule personne à Hydro-Québec dotée d'un tel mandat, s'est rendu au Superbingo dans le but de conclure un arrangement.

Le Conseil de bande de Kahnawake a été informé de la démarche entreprise par Hydro-Québec. Il le sera aussi pour toutes celles qui vont suivre.

Les représentants du Superbingo, qui se sont tous identifiés seulement par leur prénom, selon M. Morin, lui auraient fait comprendre qu'ils ne pouvaient s'engager à des versements sur une base régulière, hebdomadaire ou mensuelle.

Jusqu'à là, le dernier paiement du compte d'électricité fait par le Mohawk Superbingo remontait au 17 octobre 1990: il s'agissait d'un chèque de 10000 \$. Depuis la rencontre, M. Morin dit avoir reçu deux autres chèques de 500 \$ chacun, tous deux datés du 6 mai bien que reçus à plus d'une semaine d'intervalle. Seule la signature d'Allan Delaronde était commune aux deux chèques. Le frère de

M. Delaronde, Peter, est considéré comme un des dirigeants des warriors.

C'est donc avec M. Delaronde qu'entend correspondre M. Morin. Dans une missive qui devrait lui être adressée lundi — à moins d'un veto de la haute direction d'Hydro-Québec ou du gouvernement — M. Morin lui expliquera qu'Hydro-Québec s'attend à obtenir quittance de sa facture d'ici un an tout au plus, à raison de versements de 20000 \$ par mois, à moins qu'un arrangement sur des modalités de remboursement n'ait été trouvé d'ici au 3 juin.

À défaut de s'acquitter de ces paiements, prévient M. Morin,

« nous nous verrons dans l'obligation de suspendre l'alimentation en électricité à partir du 3 juin, sans autre avis ».

L'intervention, fort délicate, devrait être assurée par des employés d'Hydro-Québec recrutés au sein de la communauté mohawk. Hydro-Québec, consciente de la gravité du geste, étudie parallèlement comment faire en sorte que la région de Montréal ne soit pas victime de représailles. Quatre lignes électriques traversent le territoire de la réserve de Kahnawake, deux de 120 kilovolts et deux de 315 kv. Ces dernières, qui alimentent Montréal, font partie d'une boucle qui cein-

VOIR HYDRO EN A2

Une femme a servi de bombe humaine pour tuer Gandhi

GILLES TOUPIN

envoyé spécial

NEW DELHI

Les conclusions préliminaires de la Commission spéciale chargée de faire toute la lumière sur l'assassinat de Rajiv Gandhi lundi, dans le sud de l'Inde, pointent du doigt le Mouvement des tigres pour la libération de l'Elam tamoul (LTTE) du Sri Lanka. Un « commando suicide » du LTTE mené par une jeune femme qui aurait servi de « bombe humaine » aurait déclenché l'explosion qui a tué sur le coup Rajiv Gandhi.

La Commission a révélé ses premières conclusions hier, au moment où la veuve de Rajiv Gandhi, Mme Sonia Gandhi, faisait savoir qu'elle refusait de succéder à son mari à la tête du Parti du Congrès.

Se disant « profondément touchée » par la confiance que lui avait témoigné le Congrès, Mme Gandhi a fait parvenir aux dirigeants du parti une lettre où elle écrit que « la tragédie qui s'est abattue sur mes enfants et sur moi-même a rendu impossible que j'accepte la présidence du parti ».

C'est par un pur hasard que les enquêteurs sont tombés sur des câbles à moitié détruits et branchés à des piles brûlées qui étaient encore fixés à l'abdomen d'une femme non encore identifiée qui a succombé à quelques pieds de l'endroit où Rajiv Gandhi a été décapité en morceaux. Les chercheurs ont fait cette découverte après avoir longuement et sans succès tenté de découvrir sur le lieu de l'attentat des explosifs de type traditionnel.

Les premiers enquêteurs de Tamil Nadu, pressés de donner une raison qui expliquerait les manœuvres des services de sécurité de cet Etat, avaient d'abord parlé d'explosifs télécommandés placés dans le sol, puis de couronnes de fleurs chargées de plastique qu'on aurait passées au cou du président du Congrès alors qu'il recevait les acclamations de la foule.

Il était évident dès le début que



CALCULS: Le refus de Sonia Gandhi de prendre la succession de son mari à la tête du Congrès pourrait être une stratégie pour aller chercher des appuis dans la population.
Page B15

le genre d'explosif utilisé n'était pas de nature courante en raison de sa grande puissance. Les moyens utilisés par les assassins ont fait dire aux enquêteurs que ces derniers étaient des professionnels. Ironiquement, c'est un simple policier qui a fait remarquer à ses supérieurs le fil et la batterie attachés au torse de la femme morte.

Les services de sécurité indiens, notamment les agences de contre-espionnage, ont fait une trentaine de descentes dans les caches du LTTE et ont arrêté une cinquantaine de personnes afin de les interroger.

Selon les observations rapportées par un inspecteur de police du Tamil Nadu, une des deux femmes soupçonnées d'appartenir au commando suicide aurait sorti un objet de son sari quelques instants avant que l'explosion ne la tue et ne décapite Rajiv Gandhi. L'ancien premier ministre était mort avant même que le son de l'explosion ne soit parvenu aux dernières rangées de la foule assemblée.

Le coup a donc été minutieusement planifié par un groupe extrêmement motivé et bien entraîné. A New Delhi, les spécialistes du terrorisme affirment que le LTTE est justement reconnu pour son habileté à manier les explosifs les plus sophistiqués et à fabriquer des pièges parfaits.

Le Sri Lanka a abondé dans le sens de ces conclusions préliminaires et a promis d'aider l'Inde à pourchasser les responsables qui pourraient bien se cacher sur son

VOIR INDE EN A2

SANS POINT NI COUP SÛR

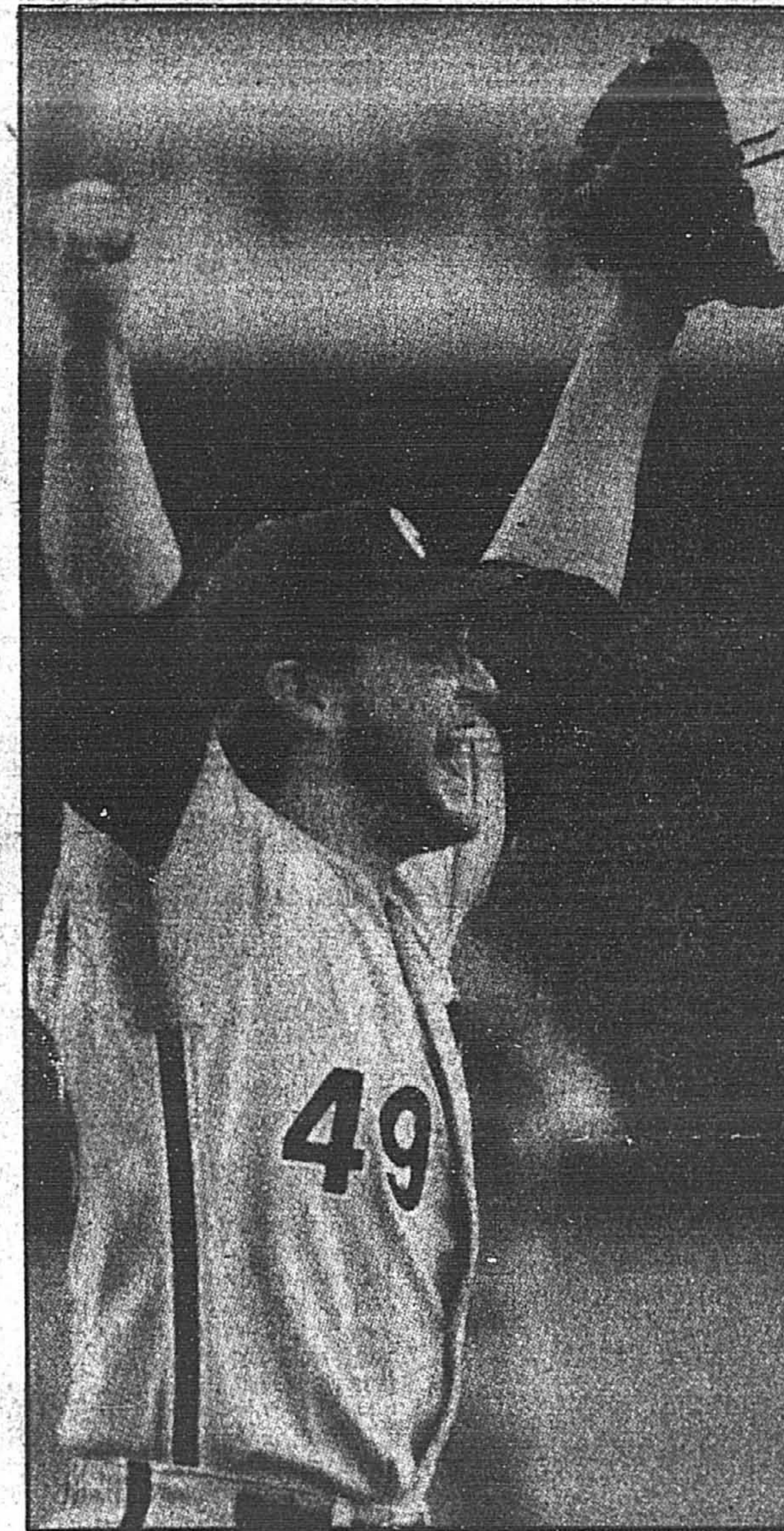


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Pour la première fois de leur histoire, les Expos ont été victimes d'un match sans point ni coup sûr à Montréal. C'est Tommy Greene qui leur a joué le tour, hier, quand les Phillies de Philadelphie les ont vaincus 2-0. Greene, pourtant un releveur, a fait les choses en grand quand il a été appelé à remplacer au pied levé le lanceur Danny Cox, blessé. « La chance n'a rien à voir avec ce match, a commenté le gérant Buck Rodgers à l'issue de la rencontre. Nous n'avons rien frappé parce que Greene a lancé tout un match. » Sports page 6

Juge arrêtée pour conduite en état d'ébriété

YVES BOISVERT

La juge Céline Pelletier, de la Cour du Québec à Montréal, a été arrêtée le dimanche 12 mai, vers 19h30, pour avoir conduit son véhicule en état d'ébriété, et a été libérée sur promesse de comparaitre en Cour municipale de Montréal, au mois de juillet.

Mme Pelletier, âgée de 46 ans, est juge à la chambre criminelle de la Cour du Québec depuis le 17 octobre 1984.

Elle a été arrêtée par les policiers de la CUM vis-à-vis du 3120 Masson, près de la 8^e Avenue, à Rosemont.

Selon les informations policières, elle venait de renverser un cycliste de 30 ans qui circulait dans la même direction qu'elle, et qui n'a subi que des « blessures mineures ».

Le test d'alcoolémie effectué par le Service de police de la CUM, au poste 51, a indiqué que Mme Pelletier avait un taux de 231 mg d'alcool par 100 ml de sang, ce qui est près de trois fois la limite permise par le Code criminel (80 mg par 100 ml) pour conduire un véhicule.

La juge comparaitra le 31 juillet pour être accusée d'avoir conduit son véhicule avec des facultés affaiblies par l'effet de l'alcool.

Pour qu'une personne ait un taux d'alcoolémie semblable de 231 mg par 100 ml de sang, elle doit avoir absorbé au moins sept à huit consommations. Les experts soulignent cependant que le taux indiqué par l'appareil peut varier grandement si la personne a consommé des médicaments, ou si elle a un problème respiratoire.

La juge Denys Dionne, de la Cour du Québec, avait d'ailleurs été acquittée d'une accusation de conduite avec facultés affaiblies, en septembre 1986, en présentant une défense de « diabète ». Le magistrat, qui avait été arrêté dans le Vieux-Québec, avait expliqué s'être injecté de l'insuline trop longtemps avant son repas, et qu'il était en pleine crise d'« hypoglycémie » au moment

VOIR JUGE EN A2

Malenfant a eu les yeux plus grands que la panse

Son empire hôtelier était menacé de désintégration selon un rapport du ministre Vallerand

DENIS LESSARD

du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le gouvernement du Québec accepte de prendre le risque de perdre 755 000 \$ en prêtant 2,9 millions à l'homme d'affaires Raymond Malenfant, qui verrait son empire se désintégrer à défaut d'une assistance financière du gouvernement.

La partie confidentielle du mémoire au conseil des ministres soumis le 4 mars dernier par le titulaire du Tourisme, André Vallerand, précise qu'en cas de faillite de M. Malenfant, Québec pourrait espérer récupérer 2,14 millions de la liquidation des im-

meubles offerts en garantie pour le prêt de 2,9 millions.

Le document d'une dizaine de pages, dont La Presse a obtenu copie, prévoit même que le prêt, d'une durée d'un an, sera éventuellement refinancé par la Société de développement industriel sur présentation d'un plan de redressement (par le Groupe Malenfant).

Aucune allusion n'y est faite quant à la possibilité pour Québec de retenir un établissement de M. Malenfant pour créer un premier casino au Québec. Seule la « très mauvaise situation financière » du Groupe Malenfant nécessitait une intervention urgente de Québec. Le groupe vit une crise de liquidité qui met en cause sa

survie même, évaluait-on. Alors qu'officiellement, hier, le ministre de l'Industrie et du Commerce Gérard Tremblay mettait sur le compte de la récession les déboires financiers de M. Malenfant, le mémoire précise que l'homme d'affaires était en déficit de 10 millions pour financer une série d'acquisitions, en 1990 — trois hôtels en difficulté et un centre de ski en Gaspésie. N'ayant pu trouver de prêteur, il devait payer ces acquisitions à même son fonds de roulement.

Le prêt de Québec était urgent, sans quoi le groupe n'aurait pu respecter ses obligations financières, avec de sérieuses conséquences pouvant aller jusqu'à la désintégration du Groupe et de la chaî-

ne hôtelière et la perte de 2800 emplois, prévenait-on. Le document révèle aussi que Québec a déjà accordé un prêt sans intérêts de plus de 700 000 \$ au Groupe Malenfant, dont 295 000 \$ devaient être versés par anticipation (442 000 \$ ont déjà été déboursés).

Hier, au terme d'une période de questions mouvementée, le ministre Tremblay a soutenu que M. Malenfant n'avait pas bénéficié d'un traitement de faveur quand le cabinet Bourassa a pris l'initiative de demander à la Société de développement industriel de lui prêter 2,9 millions « au taux du marché ».

Pour le chef péquiste Jacques Parizeau, la décision de Québec

de ne pas publier avant un an — en avril 1992 — dans la Gazette officielle le décret sur le prêt à M. Malenfant laisse cependant croire que « quelque chose ne sent pas bon » dans toute cette affaire. En temps de récession, il est normal que la SDI appuie financièrement des entreprises mal en point, mais il faut se demander pourquoi le cas de M. Malenfant n'a pas été traité de la même façon que ceux des 88 autres entreprises qui ont bénéficié du programme Opération relance PME, des

VOIR EMPIRE EN A2

CASINO: Deux ministres jurent que le prêt à Malenfant n'a pas de rapport avec l'établissement d'un casino. Page B1

BONI? BONNE IDÉE!
Boni de 1/8%* sur vos dépôts garantis.

9 1/2% 5 ans
INTÉRÊTS ANNUELS
Taux sujet à changement sans préavis.

TRUST GENERAL

Place du Carrefour, Laval, 692-3200
5995, boul. Souvenir, Montréal, 745-1515
955, boul. St-Jean, Pointe-Claire, 694-5670

Centre Rockland, Ville Mont-Royal, 341-1414
1, avenue Vincent d'Indy, Outremont, 739-3265
1020, avenue Laurier Ouest, Outremont, 272-4777

Place Ville-Marie, Montréal, 671-7300
1100, rue University, Montréal, 671-7200
Place d'Anjou, Anjou, 355-4700

Carrefour Angrignon, Lasalle, 366-0730
Place Portobello, Brossard, 408-2500
299, boul. St-Willibrord, St-Lambert, 466-8668

521, rue St-Charles-Borromée Nord, Joliette, 752-0666
7272, boul. Maurice-Duplessis, Rivière-des-Prairies, 643-4040

SAMEDI DANS LA PRESSE



GUIDE CULTUREL DE L'ÉTÉ : La Presse publie demain le Guide culturel de l'été, un cahier spécial de 52 pages qu'il vous faut conserver pour planifier toutes vos sorties de l'été. En plus d'offrir la liste complète de tous les théâtres d'été du Québec, ce guide vous propose un choix des meilleurs spectacles et concerts, de toutes les expositions et des principaux festivals. Sans oublier ce que vous pourrez faire avec les enfants.

LES GRANDES ENTREVUES : Le président de la Banque Nationale, M. André Bérard, fait le point sur les activités de la plus grande banque québécoise.

AU PAYS D'EMILIE BORDELEAU : Partez à la découverte du nouveau site touristique de la Haute-Mauricie sur les lieux du tournage des Filles de Caleb. A lire dans le cahier Vacances/Voyage.

Routes et rues fermées durant les feux d'artifice

L'International Benson et Hedges débute samedi par la prestation de la France, et les milliers de spectateurs qui se rendront à pied aux abords du pont Jacques-Cartier obligent les autorités policières à fermer certaines routes de la Rive-Sud pendant la durée de ces spectacles.

Ainsi, tous les samedis et mercredis, jusqu'au 19 juin prochain, la sortie 6 (rue Notre-Dame) de la route 132, en direction ouest, à Saint-Lambert, sera fermée. Il faudra plutôt utiliser la sortie du boulevard Simard.

La voie d'accès à la route 132 ouest, par le boulevard Rolland-Therrien, sera détournée vers la route 132 est. La sortie 8 de la route 132

ouest, donnant accès à la station de métro Longueuil et au pont Jacques-Cartier, sera également fermée aux automobilistes. On pourra se rendre au métro en empruntant la sortie 11 de l'autoroute 132.

Les conducteurs en provenance de l'ouest du pont Champlain et roulant vers Québec devraient utiliser les autoroutes 10, 30 et 20, mais pas la route 132 est.

À Montréal, l'autoroute Villé-Marie, en direction est, sera fermée à la circulation à partir de la rue de l'Université.

La Sûreté du Québec fait par ailleurs savoir qu'il sera interdit de stationner sur la route 132 et qu'il n'est pas permis d'apporter de l'alcool sur le pont Jacques-Cartier.

À la mémoire de Rajiv Gandhi

Une cérémonie inter-religieuse à la mémoire de l'ex-premier ministre indien Rajiv Gandhi aura lieu demain à l'université Concordia de Montréal.

Cette cérémonie, qui commencera à 13 h 30 et qui aura lieu précisément dans le grand auditorium (salle H-110) du pavillon Hall de l'université Concordia, situé boulevard de Maisonneuve, près de la station de métro Guy, réunira aussi bien des membres de diverses grandes religions que des représentants politiques canadiens, québécois et montréalais.

« Nous lançons une invitation à tous les Québécois, qu'ils soient d'origine indienne ou non », a souligné le président de l'Association nationale des Canadiens d'origine indienne, M. Jayakar Daniel.

Au cours de la cérémonie, des représentants des communautés hindoue, sikh, musulmane, bouddhiste, zoroastrienne, juive et chrétienne devraient lire des textes sacrés de leur religion respective. Et on décorera de fleurs une photo de Rajiv Gandhi.

Nouveau débrayage des cols bleus

Les cols bleus de la Ville de Montréal entreprennent dimanche matin un nouvel arrêt de travail qui se terminera mardi matin, à 10 h.

Piscines, arènes et autres services offerts par les 5200 cols bleus seront paralysés. Lundi, les ordures ménagères ne seront pas ramassées.

Il s'agit pour les cols bleus de la Ville d'un huitième débrayage.

SUITE DE LA UNE

HYDRO

Hydro va couper le courant à Kahnawake

ture l'île. Advenant un bri, le réseau peut fonctionner dans un sens ou dans l'autre de la boucle, ce qui devrait empêcher une rupture d'alimentation prolongée dans la région.

Le vice-président Affaires amérindiennes et inuit d'Hydro-Québec, Robert Brunet, se veut néanmoins rassurant. Il doute que les Mohawks recourent à ces moyens extrêmes : « Quand on touche à l'électricité, on risque de se punir soi-même. »

Présentement, de 35 à 40 p. cent des quelque 2000 abonnés de Kahnawake ont des comptes en souffrance. Une trentaine d'entre eux doivent plus de 10000 \$ à Hydro-Québec. La valeur de ces comptes dépasse 1,5 million.

Il s'agit de loin de la pire concentration de comptes en souffrance à travers la province. À Akwesasne, où la société d'État compte environ 700 abonnés, les arriérés frisent les 500 000 \$. Une entente est toutefois intervenue avec le conseil de bande selon laquelle Hydro-Québec pourra procéder à des interruptions de service à compter du premier juillet. Deux Mohawks, employés par Hydro-Québec, recevront incessamment une formation à cette fin. À Kanessatake, la situation se serait sensiblement améliorée, soutient-on.

Il existe dans d'autres réserves plusieurs cas d'arriérés. Là toutefois, Hydro-Québec n'a pas hésité à procéder à des interruptions de service dans des villages cris, montagnais ou mic-mac.

INDE

Une femme a servi de bombe humaine pour tuer Gandhi

territoire. Quant à la jeune femme qui a servi de bombe humaine, son visage est intact et les autorités ont pu la photographier et commencer à chercher à l'identifier en interrogeant des réfugiés tamouls du Sri Lanka qui vivent dans des camps en Inde.

Entre-temps, la situation de la sécurité s'est améliorée dans tout le pays, a déclaré hier le ministre de l'Intérieur, M. Sudodh Kant Sahaw, au cours d'une conférence de presse. Le ministre a souligné qu'il n'y avait que l'État du

EMPIRE

Malenfant avait les yeux plus grands que la panse

interventions rendues publiques par Québec, s'est demandé M. Parizeau.

Pour le ministre Tremblay, les publications différées d'un décret ne sont pas une première. On avait attendu, par exemple, avant de publier des ententes délicates entre Québec et Bombardier, lors des tractations avec Airbus, de même que dans les dossiers de Steinberg et Hyundai, a-t-il rappelé.

En Chambre, M. Tremblay, habituellement flegmatique, a pris la mouche devant l'insistance de l'opposition. Le PQ verse selon lui dans la « petite politiciaille » et devra porter l'odieux de la disparition des emplois s'il crée une psychose autour de la solvabilité des établissements de M. Malenfant.

Mais le ministre a dû reconnaître que le gouvernement a décidé d'épauler financièrement M. Malenfant sans voir ses plus récents états financiers, comme le prévoit pourtant les dispositions de la loi créant la SDI qui régit habituellement l'assistance financière du gouvernement à une compagnie.

Des programmes habituels d'assistance tels l'Opération relance PME prévoient que les états sont régis par des normes précises. Mais le cas de M. Malenfant est un cas particulier qui n'entrait pas dans les programmes normés, soutient M. Tremblay. D'ou la nécessité pour le cabinet Bourassa d'ordonner le prêt à la SDI, aux conditions du marché toutefois, soit 11,25 p. cent plus 1 p. cent de frais de gestion, a soutenu M. Tremblay.

Reçue en janvier, la demande d'assistance a été approuvée en mars par le cabinet. Il était alors

Malenfant s'explique...

Le principal intéressé n'était pas disponible hier, sa secrétaire le disant absent. En matinée, M. Malenfant avait pourtant accordé deux entrevues à la station radio CHRC de Sainte-Foy, où on peut souvent l'entendre.

L'homme d'affaires a soutenu que la Société de développement industriel était plus exigeante qu'une banque puisqu'elle prêtait avec une prime d'un p. cent. Dans ces circonstances, il est normal que le prêt soit privé. Il affirme

Tamil Nadu — là où a eu lieu l'assassinat de Rajiv Gandhi — qui connaît encore quelques remous et où la police a dû faire usage à plusieurs reprises de ses armes à feu. A Delhi, tout est revenu à la normale mais les forces de sécurité sont toujours des plus visibles.

Par ailleurs, le président indien, M. Vankataram, a rencontré hier les représentants de certains partis politiques dans le but d'examiner la possibilité de mettre sur pied un gouvernement de coalition nationale. Le Bharatiya Janata Party (BJP) de M. L. K. Advani a notamment eu des discussions avec M. Venkataram hier sur cette question. Le président indien a indiqué qu'advenant un accord de coalition, il pourrait user de son pouvoir pour annuler le processus électoral en cours.

Rappelons qu'un peu plus de 30 p. cent des Indiens du territoire ont voté le 20 mai et que le reste du vote devait avoir lieu les 23 et 26 mai. L'assassinat de Rajiv Gandhi lundi a obligé la Commission électorale de reporter le scrutin aux 12 et 15 juin.

Les discussions semblaient aller bon train entre le président et le BJP. Le nouveau premier ministre serait M. Shankar Deyal Sharma, du parti du Congrès, actuel vice-président de l'Inde.

Mais il semble peu probable en dernier ressort que ce projet présidentiel aboutisse. Le BJP ne montre pas plus d'empressement qu'il ne faut, le Janata Dal n'a pas encore été consulté et M. P. Murkheerjee, porte-parole du Congrès, a déclaré à La Presse, hier soir, n'avoir jamais entendu parler de ces négociations.

Alors que les préparatifs pour les funérailles solennelles d'État de Rajiv Gandhi, prévues cet après-midi, allaient bon train hier à New Delhi, des dizaines de milliers d'Indiens se succédaient, malgré la chaleur torride, au Teen Murti House, l'ancienne résidence du premier ministre Nehru, pour rendre un dernier hommage à Rajiv Gandhi.

Une foule grouillante et colorée de femmes, d'enfants et d'hommes de toutes conditions se presse en une interminable file qui procède lentement devant la dépouille fleurie du petit-fils de Jawarhalal Nehru.

Au moment de mon passage dans la pièce exigüe où la famille de Rajiv Gandhi, assise par terre pieds nus près de ce dernier, reçoit les condoléances des notables

de la nation, Raoul, le fils de 17 ans, à peine rentré des États-Unis où il étudie, s'est effondré sous les larmes et l'émotion lorsque le chef du Bharatiya Janata Party, M. Advani, lui a offert ses condoléances.

La fille de Rajiv, Priyanka, âgée de 19 ans et (dit-on) remplie d'ambitions politiques, semble la plus forte. C'est elle qui, à tout moment, réconforte sa mère et son frère visiblement écrasés par l'émotion et la douleur.

Au dehors, dans les jardins fleuris de bougainvilliers où Rajiv Gandhi a passé sa petite enfance avec son grand-père Nehru, le peuple défile, bien escorté et encadré d'imposantes forces policières qui passent chaque individu au peigne fin.

Une porte au haut de trois ou quatre marches barricadées laisse voir le cercueil de Rajiv recouvert du drapeau tricolore indien au dessus duquel une grande photo de l'ancien premier ministre trône.

Les policiers bousculent les gens afin qu'ils n'interrompent pas le flot des visiteurs. Des vieillards en larmes crient leur désespoir et tentent de déjouer les sentinelles pour s'approcher. Des hommes déposent des gerbes de roses et d'oeillets dans un grand panier d'osier placé là pour l'occasion. Les femmes ont mis leurs plus beaux saris et le blanc domine, couleur du deuil en Asie. De temps à autre, un groupe bruyant passe devant la dépouille en scandant des slogans politiques en faveur du Congrès.

Dans le petit hall, de l'autre côté de Rajiv et de sa famille, quelques musiciens traditionnels jouent au sarod et à la cithare une mélodie continue et prenante. Des militaires en uniformes d'apparat des différents corps d'armées se tiennent stoïques de part et d'autre de la photo du fils d'Indira Gandhi.

Cet après-midi, à compter de 13 h, un formidable cortège le transportera, entre des millions d'Indiens venus de tous le sous-continent, et accompagné de militaires et des grands de ce monde, à travers New Delhi pendant trois heures. Le convoi passera sous India Gate et s'arrêtera au Shakti Sthal, près du fleuve sacré de la Yamuna, où le petit-fils chéri de Nehru sera incinéré sur un bûcher. C'est là, il y a sept ans, que Rajiv Gandhi présidait lui-même aux funérailles de sa mère.

JUGE

Juge arrêtée pour conduite en état d'ébriété

son arrestation, ce qui produisait chez lui des symptômes semblables à ceux d'une personne en état d'ébriété.

Le juge Dionne n'avait alors fait l'objet d'aucune suspension.

Le supérieur immédiat de la juge Pelletier, M. Jean-Pierre Bonin, juge en chef adjoint de la chambre criminelle de la Cour du Québec, a déclaré hier soir à La Presse que, quant à lui, rien n'est changé dans le statut de Mme Pelletier pour l'instant.

« J'ose croire que, comme tous les citoyens, les juges ont droit à la présomption d'innocence. Elle est donc présumée innocente, et il n'y a rien à dire tant que les procédures ne seront pas menées à leur terme », a-t-il dit.

Si la juge Pelletier est poursuivie par voie « sommaire », comme c'est habituellement le cas en Cour municipale, la loi prévoit, dans le cas d'une déclaration de culpabilité, une amende minimale de 300 \$ et une suspension du permis de conduire pour une période d'un an. L'amende maximale est de 2000 \$ et un juge peut (dans les cas de récidives) imposer une peine de prison allant jusqu'à six mois.

Techniquement, il n'est pas exclu que Mme Pelletier soit poursuivie par voie de « mise en accusation », ce qui, advenant une déclaration de culpabilité, pourrait entraîner des conséquences plus graves.

Selon nos informations, aucune plainte n'a encore été autorisée au bureau des procureurs de la Cour municipale de Montréal, mais ce serait sur le point d'être fait.

Le Service de police de la CUM n'a pas voulu confirmer l'identité de « la femme arrêtée le 12 mai », hier soir.

M. Claude Lalonde, directeur du bureau de l'Officier de service du SPCM, s'est borné à dire qu'il s'agit d'un juge de sexe féminin né le 12 décembre 1944.

Mme Pelletier est née à Montréal, le 12 décembre 1944.

La rumeur de son arrestation, qui a vite fait le tour du milieu judiciaire montréalais, a été accueillie avec grande stupeur et tristesse par les juges et les avocats avec qui La Presse s'est entretenu.

Céline Pelletier, qui a fait carrière comme criminaliste au bureau de l'Aide juridique à Montréal pendant 12 ans avant d'être nommée juge, jouit en effet d'une forte réputation.

On lui reconnaît unanimement une grande rigueur intellectuelle, une excellente connaissance du droit et un bon jugement.

Le juge coordonnateur de la chambre criminelle à Montréal, Yves Lagacé, n'était pas au courant de la nouvelle, lors que joint par La Presse, hier après-midi, et s'est montré extrêmement étonné.

Selon le juge Lagacé, Mme Pelletier a siégé normalement depuis le 12 mai. Elle siégeait cette semaine au palais de justice de Joliette.

À l'annonce de la magistrature, on n'avait pas non plus été informé de l'arrestation. On ignore donc si le comité de déontologie des juges se penchera sur le cas de la juge Pelletier.

Le juge en chef de la Cour du Québec, Albert Gobeil, n'a pu être joint hier pour commenter l'affaire.

Mme Pelletier, peu connue du grand public, avait été appelée à présider le procès de son ex-collègue Claude Léveillé, qu'elle avait déclaré coupable de s'être trouvé dans une maison de débauche, le 9 mars 1990, à Longueuil.

La juge avait toutefois libéré inconditionnellement le juge Léveillé, estimant qu'il avait été suffisamment puni par la publicité qui avait entouré son procès (une photo, où on le voyait à moitié nu, avait été publiée dans un hebdo).

Mme Pelletier avait cependant semoncé son collègue (qui a démissionné depuis) pour avoir, par son comportement, « terni l'image de la magistrature ».

Où donner de son sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h ;
à Montréal : pavillon Lachapelle de l'hôpital Notre-Dame, 1560 est, rue Sherbrooke, de 9 h 30 à 16 h 30 ;
à Saint-Bruno : Promenades Saint-Bruno, 1, Les Promenades, de 14 h à 20 h 30 ;
à Mercier : église Sainte-Philomène, l'ouest, rue Saint-Jean-Baptiste, de 15 h à 20 h 30.

L'empire Malenfant

Voici un aperçu de l'empire de la famille Malenfant :

- L'Auberge Universel de Montréal (231 chambres) et le complexe Raymond (neuf étages) hypothéqués à au moins 42 millions
Le Manoir Richelleu, de Pointe-aux-Pic, acheté de Québec au prix de 550 000 \$ en 1986 et évalué alors à plus de 10 millions de dollars
L'Hôtel Fort Garry, de Winnipeg, où est installé un casino (12 millions)
L'Hôtel Universel Pompano, en Floride, acquis en 1990 au coût de 6 millions
Le Manoir Saint-Sauveur (88 chambres), évalué à quelque 12 millions. La Caisse de dépôt et de placement détient une hypothèque garantie de 2,5 millions
Le Manoir des Sables, à Oxford, (117 chambres) évalué à 8 millions
La station de ski Mont Grand-Fonds, dans Charlevoix, évaluée à plus de 5 millions pour lequel M. Malenfant a reçu un prêt sans intérêt de 1,2 million de Québec
La station de ski Pins Rouges à New Richmond, en Gaspésie, estimée à 6 millions
Le complexe commercial et hôtelier Jacques-Gagnon, d'Alma, (60 chambres) acquis de la défunte Fédération des Caisses d'entraide au prix de 4,4 millions et évalué aujourd'hui à plus de 15 millions
Le Centre des congrès Universel de Rimouski (140 chambres)
Le Centre des congrès Universel de Rivière-du-Loup (112 chambres)
Le Centre des Congrès Universel de Chicoutimi (112 chambres)
L'Auberge Universel de Rimouski (63 chambres)
L'Auberge Universel Wanlyn de Sainte-Foy (140 chambres)
L'Hôtel-motel Universel de Sainte-Foy (128 chambres)

Table with 3 columns: La Quotidienne, a trois chiffres (302), a quatre chiffres (0848)

Table with 2 columns: ABONNEMENT (285-6911), ANNONCES CLASSEES (285-7111), RÉDACTION (285-7070), GRANDES ANNONCES (285-7202), PROMOTION (285-7100), National, Télé-Presse (285-7306), COMPTABILITÉ (285-6892), Vacances, Voyages (285-7265), Grand annonces (285-6900), Carrières et professions, nominations (285-7320)

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272, VENDREDI 24 MAI 1991, 21-5-01

Douglas & Desjardins TAPIS RÉSISTACHE VENTE 5 POUR 1 CERTIFIÉ PAR DU PONT

Surprise! Le Biodôme coûte plus cher que prévu et personne n'en veut plus!

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le Biodôme du Parc olympique coûte plus cher que prévu — le dépassement des coûts s'élève jusqu'à 6,25 millions — mais on ne sait pas encore qui va payer.

Les autorités gouvernementales et municipales se débattent, ces jours-ci, pour se dégager au mieux de cette obligation nouvelle et pour se libérer également du fardeau d'exploiter ensuite ce « musée-jardin » à la mécanique complexe. L'ancien vélodrome abritera quatre « écosystèmes » de la planète et reproduira leur milieu naturel.

Si la question ne se règle pas, il est possible que le gouvernement ordonne un arrêt temporaire des travaux. Un porte-parole du ministre du Tourisme, M. André Vallerand, en a donné une vague indication hier. D'ailleurs, certaines des installations prévues ont d'ores et déjà été éliminées.

Le gouvernement du Québec, par le biais de la Régie des installations olympiques, est le propriétaire et le promoteur réel de l'entreprise. Mais il est engagé, avec la Ville de Montréal, ces jours-ci, dans des négociations soutenues concernant ce double problème du dépassement des coûts et de la rétrocession de l'immeuble. Il y a donc là un « important contentieux » à régler.

Le porte-parole gouvernemental a dit vouloir rappeler « à tous les citoyens » la nature de l'entente intervenue entre le gouvernement et la municipalité de Montréal le 5 juillet 1989. Cet accord prévoit que le gouvernement « rétrocede » à la Ville la propriété de l'immeuble, après sa construction. Par conséquent, la Ville devrait éventuellement assumer le coût d'exploitation du complexe qui est en réalité un genre de musée scientifique d'État.

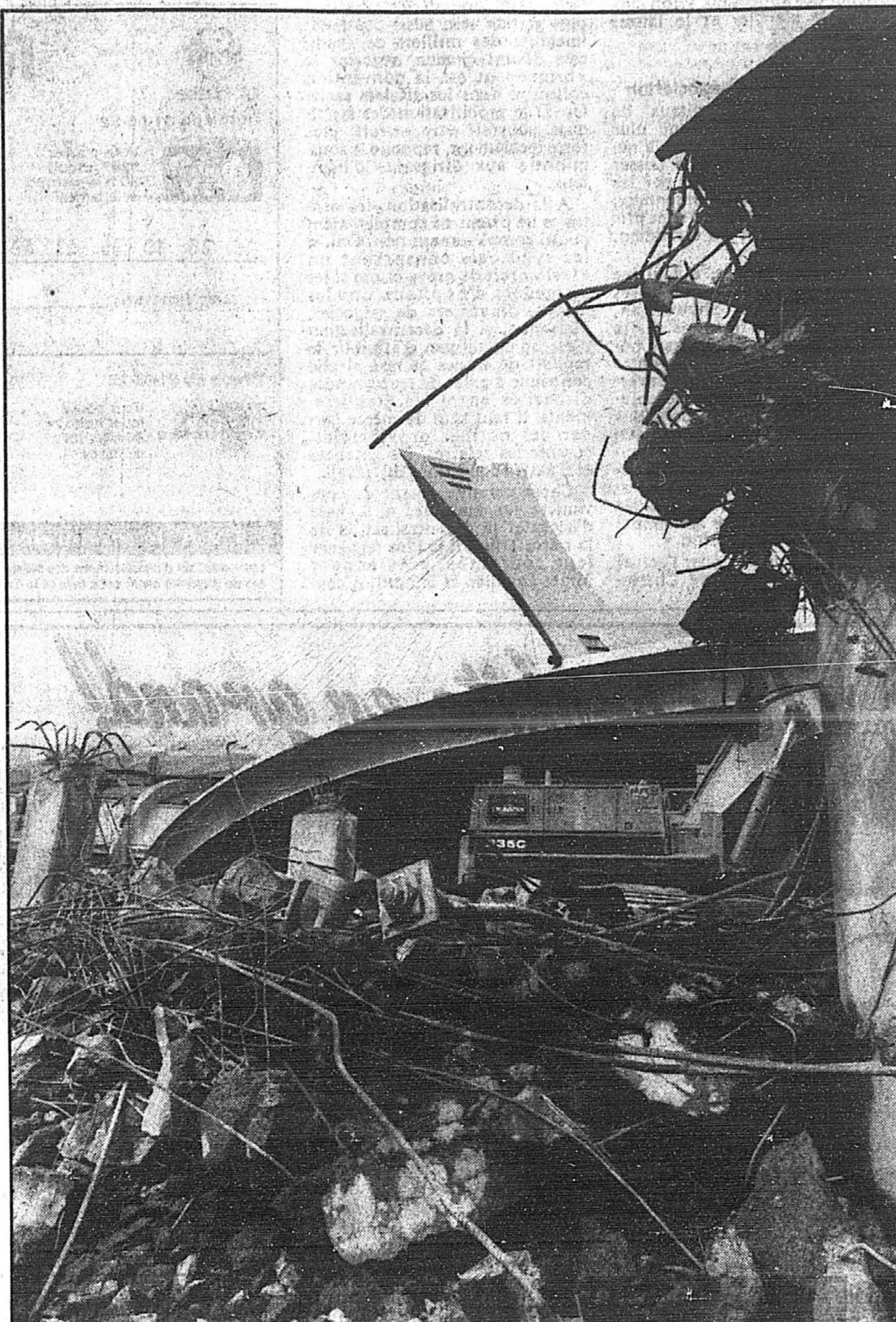
Or selon plusieurs sources, justement, la Ville ne veut plus prendre cet immeuble à sa charge. Les coûts d'exploitation annuels, évalués à « plusieurs millions », lui paraissent trop lourds à supporter.

Par ailleurs, les porte-parole gouvernementaux rappellent que le Biodôme est « un cadeau » du gouvernement à l'occasion des célébrations du 350^e anniversaire de Montréal. Ils précisent que la somme engagée ne peut, sous aucun prétexte, dépasser 40 millions. Montréal, on s'en souviendra, n'est engagée que pour 6 millions.

Si l'on prend en compte un récent cadeau du ministère des Sciences et de l'Enseignement supérieur pour la réalisation des programmes d'interprétation et d'éducation (2,5 millions) le coût de la transformation de l'ancien vélodrome s'élèvera donc à 55 millions.

Un porte-parole du maire de Montréal a confirmé hier qu'il se tient des pourparlers pour régler le contentieux. Montréal, a-t-il reconnu, « considère la possibilité » de refuser le « cadeau » du gouvernement. Il a dit que « toutes les avenues sont ouvertes » à cet égard.

Entre-temps la Régie des installations olympiques a entrepris la démolition de la dalle-promenade qui se trouve juste devant le Biodôme. Ces travaux ont pour objet d'enlever cette voie élevée qui n'a jamais été utile et qui cache le Biodôme à la vue des passants. La dalle ne sera enlevée, pour le moment, que sur une distance de 300 pieds; la démolition se poursuivra plus tard vers l'ouest jusqu'au métro Viau.



La Régie des installations olympiques procède, ces jours-ci, à la démolition de la dalle-promenade du complexe olympique pour dégager la vue du Biodôme. PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Un autre warrior d'Oka condamné à deux ans de prison

Un deuxième warrior d'Oka, Joseph Francis Daye, vient d'être envoyé en prison pour avoir participé aux événements qui ont marqué cette région du 11 juillet au 26 septembre dernier.

Daye, qui a encore deux autres causes pendantes devant les tribunaux au Palais de justice de Saint-Jérôme, a été condamné par le juge Jean-Paul Decoste, de la Cour du Québec, à deux ans moins un jour.

Il a été reconnu coupable de méfait et de possession d'arme, les 21, 22 et 23 juillet, à l'inter-

section des rangs Sainte-Germaine et du Milieu. Il a notamment bloqué la route à des Blancs qui voulaient retourner à leur domicile situé dans les Jardins d'Oka.

Dans sa décision, le juge Decoste (qui siège normalement à Rimouski) a mentionné que la société ne saurait tolérer un tel comportement.

Toujours représentée par Me François Brière, la Couronne poursuit Daye dans deux autres affaires: menaces à l'endroit d'un citoyen d'Oka et du chef du conseil de bande de Kanesa-

take, Georges Martin. Daye est défendu par Me Richard Perras qui, tout comme Me Brière, a eu droit à des compliments du juge Decoste pour la façon dont il s'est comporté dans ce procès.

L'autre warrior déjà condamné est Dennis Nicholas. Lui aussi a été envoyé en prison pour deux ans moins un jour. Dans son verdict, le juge François Beaudoin, de la Cour du Québec, avait tenu compte que Nicholas, arrêté le soir de la reddition du 26 septembre, avait passé plusieurs semaines en détention avant de connaître sa sentence.

Le directeur du Collège Jean-Eudes est soupçonné de... plagiat

JEAN-PAUL SOULIÉ

Le Collège Jean-Eudes de Rosemont, anciennement Collège des eudistes, est secoué par un scandale interne et par des éclats de rires estudiantins difficiles à étouffer. Son directeur, M. Origène Voisine, est fortement soupçonné de plagiat. Des soupçons bien étayés, à en croire un document qui circulait hier, lancé par des parents indignés qu'un tel exemple soit donné à leurs enfants.

Il y a peu, le directeur du collège signait un texte intitulé « De la transmission de la culture à l'école », qu'il faisait parvenir à tous les parents d'élèves. Certains parents se sont empressés de le rendre public en le mettant en parallèle avec son original, un essai du philosophe contemporain français Alain Finkielkraut, intitulé « La défaite de la pensée », et publié aux Éditions Gallimard, Paris, 1987.

Avant de savoir que le texte du directeur Origène Voisine était un plagiat, les parents avaient été choqués « par les accusations faciles, les généralités, les comparaisons douteuses (exemple: Pagliaro-Duke Ellington), par le message haineux » et l'absence d'alternative, expliquent les diffuseurs des passages plagiés.

Mais, notent-ils, « les détracteurs de cette vision, aussi rigide qu'élitiste, ont tout de même été unanimes à souligner l'exceptionnelle maîtrise de la langue française... mis à part quelques exemples de changements du texte original complètement ratés, comme

d'utiliser « décades », un anglicisme, au lieu de « décennies », plus une erreur de syntaxe commise en remplaçant maladroitement un mot par un autre dans une phrase pourtant calquée exactement sur celle de Finkielkraut.

« Au total, notent les diffuseurs du document, six phrases sur trente-sept ne sont pas plagiées de façon évidente (ou du moins ne pouvons-nous pas en faire la preuve ici) ».

C'est un ancien élève du Collège Jean-Eudes qui a découvert le pot aux roses, ce qui console un peu les parents: « L'enseignement de ce collège n'est quand même pas si mal! » Mais ils rappellent que des sanctions sévères sont prévues pour tout élève qui se ferait prendre à plagier. Les sanctions prévues sont les suivantes: aucune note pour le travail en question et, à la fin du cours, l'élève ne pourra pas obtenir plus de la moitié de sa note cumulative dans cette matière, et il devra se présenter au collège avec ses parents. De plus, le plagiat peut mener à l'exclusion définitive de l'école. Rien n'est prévu pour le directeur, mais la fin de l'année scolaire s'annonce difficile pour lui.

Hier, le père Voisine était à Québec, et son directeur adjoint, le père Jean Héroux, était trop occupé pour répondre aux appels téléphoniques. Les pères eudistes forment une petite communauté de religieux enseignants. Entre San Diego, à l'extrême sud de la Californie et Hâvre Saint-Pierre au Québec où ils ont une paroisse, ils sont cent trente-quatre.

Affaire Leithman: les policiers intensifient les recherches

MARCEL LAROCHE

L'assassinat du criminaliste montréalais Sidney Leithman, abattu en pleine rue de quatre balles à la tête, il y a exactement 12 jours, à Mont-Royal, constitue toujours une énigme pour les policiers de la Communauté urbaine de Montréal.

Depuis que l'avocat réputé de 54 ans est mort au volant de sa luxueuse voiture sport immobilisée à un feu rouge, une équipe d'enquêteurs de la CUM a multiplié les recherches dans l'espoir d'élucider ce crime qui a toutes les caractéristiques d'un règlement de comptes.

L'attentat meurtrier s'est produit à 6h43, le lundi 13 mai dernier, au moment où Sidney Leithman, seul à bord de sa Saab décapotable noire, s'était arrêté à la croisée des rues Rockland, Jean-Talon et Graham, un secteur achalandé du nord-ouest de la métropole.

Sans se préoccuper de la présence plutôt gênante d'autres automobilistes immobilisés au même feu de circulation, un individu a soudainement surgi d'une cabine téléphonique publique située tout près, s'est dirigé à pied vers la voiture du criminaliste et l'a froidement abattu de quatre balles de pistolet de calibre .45 à la tête.

Le tueur qui serait âgé de 25 à 30 ans, et qui ne portait aucun dé-

guisement, a profité du moment de panique provoqué par les coups de feu pour prendre la fuite à pied sans être reconnu.

Dans les jours qui ont suivi l'assassinat de Me Sidney Leithman, l'un des criminalistes les plus réputés au Canada, une bonne dizaine d'enquêteurs de la section des homicides de la CUM, sous la supervision du directeur Pierre Sangollo, ont été affectés à plein temps pour tenter de découvrir le ou les responsables de cette exécution sans bavure.

Les policiers ont ainsi rencontré tous les associés et les proches collaborateurs du criminaliste qui avait représenté, au fil des années, la plupart des gros caïds du milieu interlope québécois.

Tous les membres de la famille du disparu, dont sa femme et ses trois filles, ont aussi été interrogés par les enquêteurs de la CUM qui n'en sont qu'à leurs recherches préliminaires dans ce dossier de meurtre.

Tout comme dans le cas du criminaliste Frank Shoofey, assassiné dans des circonstances semblables, en 1985, à la porte de son bureau de la rue Cherrier, dans l'est de la ville, les enquêteurs de la CUM chargés de démasquer le ou les tueurs à gages qui seraient responsables de la mort de Me Leithman poursuivent normalement leurs recherches dans l'espoir de pouvoir un jour démystifier cet assassinat.

L'accoucheur « excessif » de Laval perd une première bataille judiciaire

MARTHA GAGNON

Suspendu pour avoir dépassé le nombre d'accouchements permis à la Cité de la santé de Laval, le docteur Robert Perron a perdu hier la première manche dans la bataille judiciaire qu'il mène pour faire abolir le règlement de l'hôpital qui limite les interventions en obstétrique à cause de contraintes financières.

Dans un jugement de 24 pages, la Commission des affaires sociales a en effet refusé d'accorder au docteur Perron un sursis pour qu'il puisse continuer de pratiquer ses accouchements en attendant qu'un tribunal se prononce sur le fond du litige.

Selon elle, « bien que le médecin et les patientes soient placés dans des circonstances qui peuvent leur causer préjudice et inconvénients, la Commission n'est pas convaincue que cette situa-

tion revêt un caractère d'urgence. »

Trois autres médecins, les docteurs Michel Tardif, Robert Elie et Jacques Fournier s'attendent eux aussi à des suspensions dans le courant de la semaine prochaine.

« Nous allons nous battre contre ce règlement insensé », dit le docteur Tardif qui a l'intention de défier l'administration en ne respectant pas la suspension qu'on veut lui imposer. « Je vais continuer d'aller à l'hôpital pour accoucher mes patientes. Si on veut me sortir, on devra appeler la police. Le docteur Morgantaler s'est battu pour l'avortement; je vais me battre pour l'accouchement. »

Le directeur de l'hôpital, M. Daniel Adam, refuse de faire des commentaires. « Je ne dirai rien aussi longtemps qu'il y aura des procédures devant les tribunaux. »

Selon le docteur Tardif, tous les médecins qui font de l'obstétrique, une trentaine, sont contre le règlement administratif, mais plusieurs refusent de se battre par crainte des représailles. « Ceux qui respectent les quotas ne le font pas de gaieté de coeur. Je vous l'assure. »

La direction a déjà prétendu qu'il n'y avait qu'un petit groupe de médecins récalcitrants. « Personne n'a voulu s'engager par écrit à respecter le règlement, précise le docteur Tardif. »

C'est mardi prochain que devrait débuter la bataille en Cour supérieure. Le docteur Robert Perron et quatre de ses patientes demandent une injonction interlocutoire pour suspendre l'application du fameux règlement qui fixe à 4200 le nombre d'accouchements cette année, au lieu des 4900 prévus.

Ils considèrent que ce règlement restreint l'accès à l'hôpital,

qu'il est discriminatoire à l'égard des patientes, qu'il va à l'encontre du droit de la santé et qu'il n'a pas reçu l'approbation du Conseil régional de la santé.

D'après les médecins, l'hôpital va refuser à des patientes le droit de se faire accoucher à la Cité de la santé au mois d'août, même si on prévoit que des lits seront disponibles. « On gère d'après les quotas, explique le docteur Tardif. C'est la bureaucratie à outrance. » À son avis, le seul critère qui pourrait permettre à un hôpital de limiter les accouchements est celui de la sécurité des patientes.

« On laisse maintenant le choix à tel ou tel directeur d'hôpital de décider des besoins en fonction de son budget. On peut limoger des médecins, mais on n'empêchera pas des femmes de tomber enceinte et de vouloir se faire accoucher près de chez elles. Un jour, les besoins de la population

vont reprendre le dessus », ajoute le docteur Tardif.

Selon lui, le ministère de la Santé devra se résigner à investir là où il y a des nécessités. « L'obstétrique, ce n'est pas une médecine de luxe. Il est possible d'ajouter des ressources. On n'a qu'à augmenter le nombre d'infirmières au lieu d'augmenter le nombre de technocrates. »

Avec l'appui du ministère, l'hôpital de Laval a décidé d'exiger des quotas d'accouchement pour réduire les déficits. Ceux qui défient le règlement peuvent être suspendus. Tous les cas sont étudiés par un comité de discipline formé de trois médecins, dont le responsable est le docteur Michel Duval.

En parlant de ce comité, le docteur Tardif affirme qu'il agit sous la pression du conseil d'administration. « Ces médecins sont, en quelque sorte, prisonniers. »

Le Conseil régional de la santé

qui refuse de commenter la situation à Laval s'est penché récemment sur la question de la redistribution des accouchements dans les différents hôpitaux de Montréal. Un document de travail a d'ailleurs été produit.

Si la Cité de la santé est débordée, d'autres établissements, tels que Santa Cabrini, Notre-Dame et Saint-Luc font moins de 2000 accouchements par année. Or, à Montréal, onze hôpitaux offrent des services d'obstétrique.

Le ministère de la Santé demande aux hôpitaux de partager leurs ressources pour atteindre une utilisation optimale. D'après son évaluation, le principal problème ce n'est pas l'argent, mais la distribution de la clientèle. Les coûts d'hospitalisation liés à l'obstétrique s'élèvent à Montréal à près de 50 millions par année pour un total de 35800 accouchements.

LIQUIDATION D'INVENTAIRE DE TAPIS

TAPIS COMMERCIAL PREMIÈRE QUALITÉ \$5.99 v. car.

PRÉLART SANS GIRAGE PREMIÈRE QUALITÉ \$8.99 v. car.

TAPIS PELUCHE PREMIÈRE QUALITÉ \$9.99 v. car.

SUPER CHOIX Balance de rouleaux DE TAPIS



Douglas & Desjardins

3856, Côte-Vertu Ville St-Laurent 336-1234

1875, Panama 923-1234 Brossard Une rue à l'est du pont Champlain.

420, Boul. des Laurentides Pont-Viau, Laval 668-4206



Patrons et syndicats veulent une révision du mode de négociation dans les hôpitaux

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

« Tous s'accordent à dire que le mode de négociation dans le secteur public doit être révisé. Mais comment et avec quels droits? »

Essentiellement, les dirigeants d'hôpitaux demandent une plus grande décentralisation de la négociation vers le palier local. Et, du côté syndical, on réclame un « vrai » droit de négociation, accompagné d'un « vrai » droit de grève.

Dans le cadre de son 27e congrès, l'Association des hôpitaux avait organisé hier un débat sur la réforme du système de négociation dans le secteur public et parapublic. Quatre invités ont débattu sereinement de la question: Mmes Monique Simard, vice-présidente de la CSN, et Diane Lavalée, présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec; de même que MM. Maurice Charlebois, sous-ministre adjoint aux relations de travail au

ministère de la Santé et des Services sociaux et Gilles Lefebvre, directeur général du Centre hospitalier régional de l'Outaouais.

Récemment, le gouvernement et les centrales ont décidé de créer un comité tripartite qui étudiera la réforme du régime de négociation.

D'emblée, Mme Simard a averti que « la pire chose à faire » pour l'avenir serait d'imposer un nouveau régime de négociation. Les syndicats du secteur public en ont assez des impositions de conditions de travail. La confiance n'y est plus. Le climat de travail et la motivation des travailleurs dans les hôpitaux en ont pris un coup.

Le droit de grève existe-t-il ?

D'ailleurs, pour Mmes Diane Lavalée et Monique Simard, le droit de négociation et le véritable droit de grève n'existent plus vraiment. Le droit de grève est si balisé qu'il n'est presque plus exercable, affirmait Mme Lavalée.

La Fédération des CLSC s'en prend aux médecins qui contestent la réforme Côté

Presse Canadienne

Le combat des médecins contre le projet de réforme du système de santé et des services sociaux s'est attiré le blâme hier de la Fédération des CLSC du Québec.

Le président de la fédération, Maurice Payette, a invité les médecins à utiliser leurs énergies pour bonifier le projet de loi 120 actuellement en commission parlementaire plutôt que de s'adonner au débrayage et à la confrontation.

Dans un communiqué, M. Payette dit « s'interroger sur les propos et réactions des médecins » face au projet de loi qui pourrait chercher à répondre aux nouveaux besoins de notre société à l'égard des jeunes en difficulté, du vieillissement de la population, de la pauvreté et de la violence grandissantes.

À propos de la répartition forcée des médecins sur l'ensemble du territoire québécois autant dans les établissements publics que dans les cabinets privés, M. Payette donne son aval à une telle mesure fortement décriée par les médecins.

« Tous les Québécois où qu'ils vivent ont droit à des services médicaux. Nous croyons cette revendication légitime et nous comptons à la Fédération des CLSC sur la collaboration pleine et entière des fédérations des médecins pour réaliser cet objectif le plus vite possible », soutient M. Payette.

Ce dernier fait valoir que l'actuel projet de loi est l'aboutissement du travail de deux gouvernements et de plusieurs ministres de la Santé et que la population du Québec est en droit de bénéficier du nouveau système de santé proposé par le ministre Marc-Yvan Côté.

Ces propos ont suscité de l'irritation chez le Dr Clément Richer, porte-parole du regroupement des fédérations des omnipraticiens, spécialistes, résidents et étudiants en médecine.

« J'ai rencontré les dirigeants des CLSC à deux reprises et ils ont moins de crédibilité à mes yeux parce qu'on a convenu de former un comité conjoint pour discuter de la complémentarité des services et que je les attends encore. »

« Je leur dis: arrêtez de parler, fonctionnaires! et agissez donc! »

M. Richer estime que les représentants de la Fédération des CLSC « salivent devant la réforme. Ce sont des fonctionnaires qui veulent le pouvoir », a-t-il lancé.

Quant à une rencontre avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, M. Richer s'attendait, hier après-midi, à être convoqué dans les prochaines heures.

Si ces discussions menaient à « des engagements solides », M. Richer n'écarter pas la possibilité d'annuler la manifestation prévue pour mercredi prochain devant l'Assemblée nationale.

« Tout est possible. S'il y avait des engagements solides, c'est facile d'annuler. »

Par contre, du côté du Conseil du patronat du Québec (CPQ), on disait craindre hier que le ministre Côté renonce à l'adoption de son projet de réforme et particulièrement de son intention d'instaurer un impôt-services et un ticket modérateur.

Contrairement à ce qu'ont soutenu il y a à peine une semaine le Conseil régional de la santé et des services sociaux et la CSN, le CPQ est d'avis que l'impôt-services et le ticket modérateur « ne mettent d'aucune façon en cause l'accessibilité ou l'universalité des soins de santé à la population. »

Pour revoir ce régime de négociation dans le secteur public, la grande difficulté sera d'abord « d'établir un consensus sur l'existence de ce droit de négocier dans le secteur public », selon Mme Simard. Ce droit est contesté depuis le début des années 80, selon elle. Il faut le clarifier et le laisser s'exercer.

Décentraliser la négociation

Les dirigeants d'hôpitaux, de leur côté, demandent une plus grande décentralisation de la négociation. Ils sont las de laisser négocier les conventions par les représentants gouvernementaux, alors que ce sont eux qui sont pris pour les appliquer au quotidien, dans l'hôpital.

M. Gilles Lefebvre, qui dirige un hôpital de l'Outaouais, après Drummondville et Shawinigan, ne se fait plus d'illusions sur le pouvoir réel des dirigeants d'hôpitaux dans la négociation entre les grandes centrales et le gouvernement. « J'ai vécu et subi plusieurs périodes de négociations au niveau provincial. J'ai cru que nous avions un rôle à jouer comme employeur. Mais les administrateurs locaux sont des spectateurs. Nous ne sommes plus les employeurs de notre personnel en période de négociation. »

Avant de trop critiquer l'actuel régime, le sous-ministre Charle-

bois invite à en voir les avantages en plus des inconvénients.

Où il est coûteux. Où il s'éternise. Où les résultats sont parfois mal adaptés au niveau local. Où le processus est complexe et où il suscite une politisation des débats. Mais une décentralisation plus grande sera aussi coûteuse: imaginez des milliers de syndicats devant chacun négocier la « brique » qu'est la convention collective dans les affaires sociales. Et la mobilisation des syndicats pourrait être encore plus forte localement, rappelle le sous-ministre aux dirigeants d'hôpitaux.

À la décentralisation, les centrales ne disent ni complètement oui ni complètement non. Oui, si les syndicats conservent un « vrai » droit de grève et oui si les dirigeants d'hôpitaux ont les moyens financiers de négocier. Mais non, si la décentralisation n'est qu'un moyen d'affaiblir le rapport de forces et non si elle contribue à créer de trop grandes disparités entre les établissements. Il faut tout de même garder des normes provinciales, comme les salaires, les vacances et d'autres conditions de travail.

Chose certaine, avant de convaincre les membres à la base d'accepter la décentralisation de la négociation, il faudra regagner leur confiance, préviennent Mmes Lavalée et Simard. A cau-

se de la Loi 160 notamment — la perte d'ancienneté et les coupures de salaires à la suite des derniers débrayages — la relation de confiance n'existe plus et les employés sont désillusionnés, démo-

tivés. Les travailleurs de la santé sont même méfiants et se demandent ce qui se cache derrière cette volonté de décentraliser la négociation.

RÉSULTATS

loto-québec

Tirage du 01-05-22

649 Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 10 000 000,00\$
5/6+	15 68 816,30\$
5/6	385 2 287,30\$
4/6	20 141 83,80\$
3/6	408 442 10,00\$

16 26 30 33 43 49

VENTES TOTALES: 25 303 496,00\$

Prochain gros lot (APPROXIMATIF): 2 500 000,00\$

Prochain tirage: 01-05-25

Tirage du 01-05-22

Extra. Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS	LOTS
425634	100 000 \$
25634	1 000 \$
5634	250 \$
634	50 \$
34	10 \$
4	2 \$

TVA le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

J'en profite en grand!

GRAND SOLDE

POUR LES P'TITS!

LES GRANDS MAGASINS

33%

DE RABAIS

sur tous les vêtements et accessoires mode pour enfants (prix ordinaires et à prix réduits)



HUGGIES 16⁹⁹\$

formats variés; prix ord. 18,99 \$ 4 pqt

COUCHES HUGGIES AU PLUS BAS PRIX EN VILLE!

20%

DE RABAIS

sur tous* les meubles et accessoires pour bébés, incluant sièges d'auto, chaises hautes, parcs...

10%

DE RABAIS

sur tous* les jouets en magasin.

PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS!

CHAIRES EN RÉSINE, À HAUT DOSSIER,

2/15\$

ord. 14,99 ch.

Samedi matin de 9 h à 10 h seulement. Limite de 4 par client.

* TOUS LES ARTICLES À PRIX ORDINAIRES

VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT!

 	<p>REGION DE MONTRÉAL Jean-Talon Est. 725-2418 Place Versailles, 351-3200 Place Alexis Nihon 931-5811 Carrefour Laval 689-6350.</p>	<p>Centre commercial Pont-Viau, 689-1701 Galeries des Sources, 585-3300 Galeries Leclerc, 637-8481 Place Labelle, 585-5218</p>	<p>Châteauguay, 691-3750 Place Longueuil, 679-4100 Promenades St-Julien, 635-1255 Mail Champlain, 449-4650</p>	<p>QUÉBEC Galeries Charlebourg, 636-7341 Place St-Pey, 633-2601</p> <p>TROIS-RIVIÈRES Centre commercial Les Rivières, 378-1534</p>	<p>SOREL Bouli. Fisot, 345-4521</p> <p>SHERBROOKE Place Balvédeur, 580-9755</p>	<p>MULL Galeries de Hull, 770-8234</p> <p>OTTAWA Beverly's Shopping Center, 828-9161</p>
--	---	--	--	--	---	--

97/21 - Prix en vigueur les 24 et 25 mai 1991, jusqu'à épuisement des stocks. Pas de bons d'achat différés.

Pourquoi a-t-on gardé le silence si longtemps sur ce qui se passait dans cet orphelinat de Terre-Neuve?

LES ORDRES TRAHIS

LA TRAGÉDIE DE MOUNT CASHEL

de Michael Harris

LA VENTE PARTOUT 24,95\$

Libre Expression

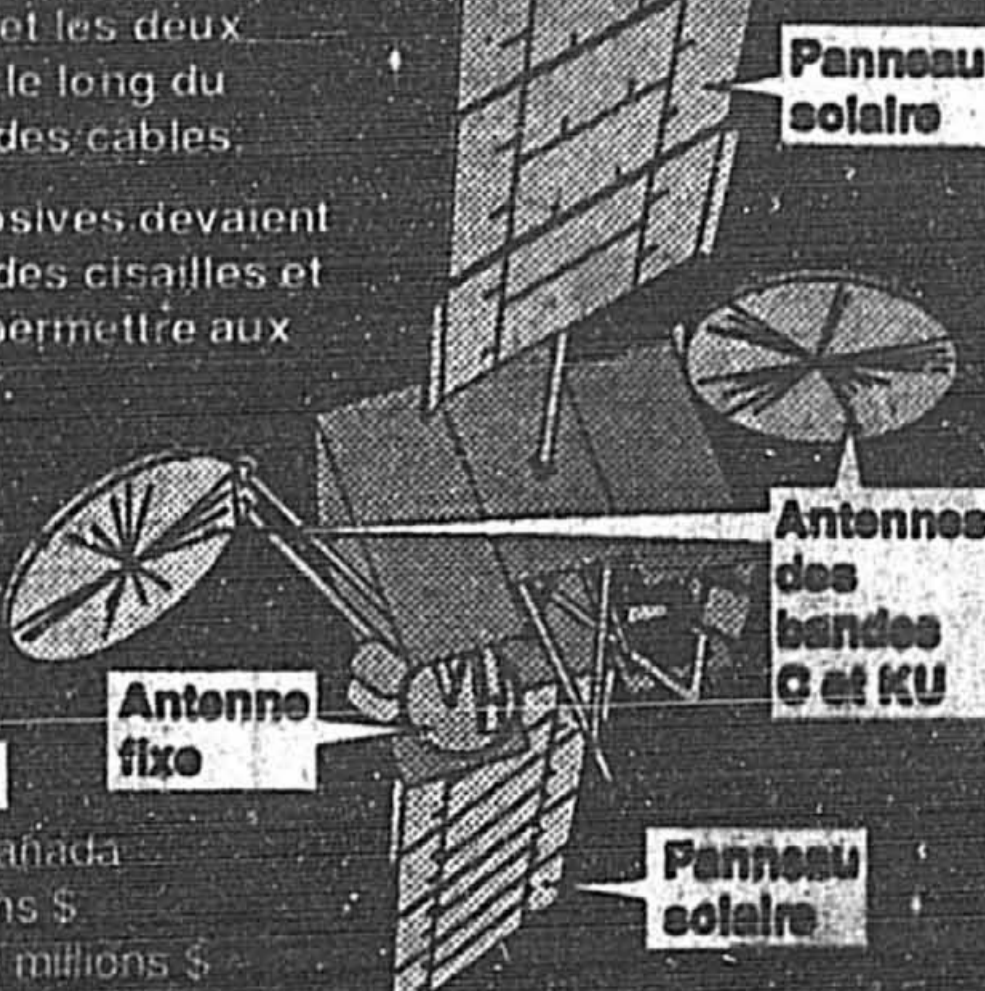
Le satellite Télésat Canada

Le satellite Anik E-2 devait recevoir et retransmettre les signaux de tous les grands réseaux de télévision du Canada — CBC, CTV, les réseaux de télévision payante comme First Choice ainsi que les réseaux de cablodistribution spécialisés comme Newsworld et MuchMusic.

Lors du lancement du satellite, les deux panneaux solaires et les deux antennes ont été repliés le long du satellite et retenues par des câbles.

De petites charges explosives devaient supposer agir comme des cisailles et couper les câbles pour permettre aux antennes de se déployer.

Mais la bande C est coincée, et le satellite est inutilisable sans elle.



CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire	Télésat Canada
Coût	300 millions \$
Assuré pour	240 - 250 millions \$
Construit par	Spar Aerospace Ltd.
Lancé le	4 avril 1991
Lancé par	Arianespace, consortium de l'agence spatiale européenne
Date prévue pour le début de l'utilisation	21 mai 1991

Source: Télésat Canada

SyMe Caron - (PC)

Télésat blâme Spar Aerospace pour une partie des problèmes du satellite Anik E-2

MARIE TISON
Presse Canadienne
OTTAWA

Télésat Canada tentera une dernière fois de sauver le satellite Anik E-2 au cours des prochaines semaines.

Si ces manoeuvres ne réussissent pas, Télésat fera une demande d'indemnité au consortium qui a assuré le satellite de 350 millions \$. Elle a déjà commencé à élaborer des mesures de remplacement.

C'est ce que le président-directeur général de Télésat Canada, M. Eldon Thompson, a annoncé en conférence de presse hier.

Il a profité de l'occasion pour blâmer les concepteurs du satellite, Spar Aerospace, de Toronto, pas tellement pour le problème mécanique qui a affecté Anik E-2, mais pour le retard mis par Spar pour en faire la livraison.

Ce retard de 17 mois place Télésat dans une position épineuse, puisque le satellite que devait remplacer Anik E-2, Anik D-1, est pratiquement rendu à la fin de sa vie utile.

Une défaillance technique constitue un risque normal lors

qu'il est question de satellite, a déclaré M. Thompson. Ce n'est pas le cas pour un retard de livraison.

Il a expliqué que ce problème était probablement dû au fait que Spar était une petite compagnie, qui n'avait pas de ressources aussi abondantes que les grandes multinationales.

« C'est le prix à payer pour acheter canadien », a-t-il laissé tomber.

Il a affirmé que l'avenir des relations entre Télésat et Spar allait dépendre de la coopération de cette dernière dans la recherche d'une solution.

M. Thompson a cependant indiqué que Télésat songeait à acquérir un nouveau satellite ailleurs qu'au Canada pour remplacer Anik E-2.

Anik E-2 a été lancé le 4 avril dernier par Arianespace depuis la base de lancement située à Kourou, en Guyane française. Le 12 avril, des manoeuvres ont été entreprises pour déployer les deux antennes du satellite, sans succès. Trois jours plus tard, l'une des antennes s'est déployée, mais l'autre, la plus importante, celle qui devait transmettre les signaux

de réseaux de télévision comme Radio-Canada, Global, TSN et MuchMusic, refuse toujours de bouger.

« Nous avons fait tourner le satellite sur divers axes, l'avons ralenti, secoué, chauffé, mais en vain: aucune de ces manoeuvres n'a réussi à déployer l'antenne », a déclaré le président-directeur général.

D'autres manoeuvres seront tentées au cours des prochaines semaines, mais elles risquent de briser carrément l'antenne. Télésat doit obtenir au préalable l'approbation des assureurs, afin de ne pas perdre son droit à une indemnité advenant la perte du satellite.

Si ces manoeuvres ne réussissent pas, Télésat demandera l'indemnité, qui devrait couvrir la majeure partie du coût du satellite. La portion non assurée représente environ 60 millions \$, une perte que Télésat pourra éponger au cours des 12 prochaines années.

Afin de remplacer Anik E-2, Télésat étirera jusqu'à novembre la vie utile d'Anik D-1, au risque

de transmettre des images moins nettes sur les écrans de télévision.

La firme espère lancer d'ici là Anik E-1, afin de prendre la relève. Ce frère jumeau d'Anik E-2 devait être lancé en juillet, mais des tests supplémentaires sont nécessaires pour s'assurer que la même défaillance technique ne se reproduira pas.

Si Anik E-1 ne fonctionne pas ou n'est pas lancé avant novembre, Télésat devra transférer certains services d'Anik D-1 à Anik D-2, et confier les autres à un satellite américain, Galaxy Six de Hughes Communications.

Télésat subira alors une perte de revenu de 130 000 \$ par mois par canaux transférés. Anik E-2 devait desservir une vingtaine de canaux.

Télésat ne sera cependant pas au bout de ses peines. La vie utile d'Anik D-2 se terminera au milieu de 1993. Il faudra donc lancer un nouveau satellite avant cette date. D'où, peut-être, la nécessité de faire affaire avec un manufacturier autre que Spar pour l'obtenir plus rapidement, a indiqué M. Thompson.

DE NOS JOURS, ÉPARGNER C'EST UNE OBLIGATION

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

De nos jours, épargner c'est une obligation et ce qu'il vous faut, c'est un moyen d'épargne qui s'adapte à vos besoins comme les obligations d'épargne du Québec!

En vente du 21 mai au 1^{er} juin 1991

Du 21 mai au 1^{er} juin 1991, achetez vos nouvelles obligations d'épargne du Québec dans les banques, les caisses Desjardins, les sociétés de fiducie, certaines sociétés d'assurance, ainsi que chez les courtiers en valeurs mobilières et autres agents autorisés.

Un moyen d'épargne accessible

Les obligations d'épargne du Québec sont disponibles en coupures de 250 \$, 500 \$, 1 000 \$ et 5 000 \$ jusqu'à concurrence de 50 000 \$. Vous pouvez les acheter par le mode Épargne-salaire ou au comptant. Le paiement de tout achat peut être daté du 1^{er} juin 1991, date à laquelle les nouvelles obligations commencent à rapporter de l'intérêt.

Le mode Épargne-salaire: épargnez selon vos moyens

Le mode Épargne-salaire des obligations d'épargne du Québec est un moyen simple, efficace et surtout accessible d'accumuler de l'argent. Vous pouvez amasser ainsi petit à petit un capital à la mesure de vos moyens, sans le moindre effort.

Par exemple, 23 retenues d'environ 45,00 \$ chacune, prélevées aux deux semaines, vous permettraient de détenir à la fin de l'année une obligation de 1 000 \$.

Renseignez-vous auprès de votre employeur sur le mode Épargne-salaire des obligations d'épargne du Québec.

Un moyen d'épargne compétitif

Grâce à l'intérêt simple ou composé, votre argent travaille pour vous jour après jour. Vous bénéficiez d'un taux d'intérêt concurrentiel ajusté chaque année au taux du marché. Avec les obligations d'épargne du Québec votre argent rapporte plus que dans un compte d'épargne.

Les nouvelles obligations portent un taux d'intérêt de 8,5% pour la première année. Le taux de 8,5%, en vigueur jusqu'au 31 mai 1992, s'applique aussi aux obligations émises depuis 1985. Toutes les autres modalités de ces émissions demeurent inchangées.



Les émissions effectuées entre 1980 et 1984 ne sont pas touchées par cet ajustement de taux, puisque les obligations émises en 1980, 1981 et 1982 rapportent déjà un taux minimum garanti de 10,5% par année jusqu'à leur échéance, tandis que celles qui ont été émises en 1983 et en 1984 rapportent un taux minimum garanti de 8,5% par année jusqu'à leur échéance. Les émissions antérieures à 1980 sont échues et ne portent donc plus intérêt. Échangez-les sans tarder pour les nouvelles obligations.

Vous voulez réduire vos impôts? Les obligations d'épargne du Québec constituent un choix logique, surtout si vous optez pour l'intérêt composé, puisque vous pouvez les placer dans des régimes non imposables comme les régimes d'épargne-retraite et d'épargne-études autogérés. Par ailleurs, l'intérêt simple vous est payé annuellement par chèque ou par virement automatique à votre compte.

Un moyen d'épargne plus flexible que jamais

Avec les obligations d'épargne du Québec, la pleine valeur de votre capital est disponible en tout temps.

NOUVEAU: dorénavant, les intérêts s'accumulent sur une base quotidienne plutôt que mensuelle. Dès le 1^{er} juin 1991, toutes vos obligations d'épargne du Québec non échues rapporteront de l'intérêt pour chaque jour écoulé jusqu'à la date de l'encaissement. Vous pouvez donc encaisser vos obligations n'importe quel jour du mois et toucher le plein montant de vos intérêts. Les nouvelles obligations, comme à l'habitude, donnent droit à l'intérêt couru à compter du 1^{er} septembre 1991.

De nos jours, épargner c'est une obligation et, pour le faire, rien de mieux que les obligations d'épargne du Québec!

J'ÉPARGNE DÈS MAINTENANT

Information: 1-800-463-5229 (extérieur) 528-1200 (région de Québec) ou appelez Communication-Québec (sans frais)

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances



Partie de souque à la corde entre fonctionnaires fédéraux et québécois. PHOTO JEAN GUILLET, La Presse

Lancement de la semaine « Québec-Canada en forme »

Il y a quinze ans, à peine cinq p. cent des Québécois disaient pratiquer une activité physique trois fois par semaine. Kino-Québec, l'organisme québécois chargé de faire la promotion de l'exercice, estime que près de 18 p. cent de la population s'engage maintenant de façon saine et régulière dans une activité physique.

Le lancement de la semaine « Québec-Canada en forme », hier, sous le thème de la joie de vivre, avec son concours de souque à la corde entre fonctionnaires fédéraux et provinciaux, avait pour objectif d'inciter plus de 1,5 million de Québécois à participer aux activités qu'ont organisées les 32 modules de Kino-Québec localisés dans les départements de santé communautaire à travers le Québec.

« Le pourcentage de gens sédentaires qui affirment autrefois ne pas avoir de temps à consacrer à l'exercice a diminué », indique Gaëtan Dugré, récréologue et coordonnateur de Kino-Québec. Il nous faut continuer d'investir en milieu de travail et chez les personnes âgées, particulièrement en ce qui a trait à la formation de moniteurs. Il ne faut pas oublier que les personnes âgées prati-

quent maintenant la marche, chaussées d'espadrilles. »

Si les Québécois ont adopté les grandes manifestations sportives: le Tour de l'île (35 000 participants), le Marathon de Montréal, les grands et petits rendez-vous de ski de fond, il leur faut maintenant être assez dégagés de ces événements pour pouvoir créer eux-mêmes leurs propres activités. « Ça doit devenir une activité sociale, précise Dugré. Une dégustation de vin et fromage peut fort bien être précédée d'une activité sportive de groupe. Les gens vont bouger naturellement quand ils vont avoir du plaisir. L'été et l'hiver, il n'y a pas vraiment de problèmes: les gens s'activent naturellement, c'est plutôt la fonte des neiges au printemps, la froideur et la noirceur de l'automne qui nuisent aux pratiques régulières. »

Le défi que devra relever l'organisme au cours des prochaines années sera d'inciter les municipalités à faciliter, par de nouvelles structures, la pratique des sports de groupes enseignés à l'école de la jeunesse adultes doit abandonner faute de d'installations adéquates dans les vil-

À Hull, deux individus recherchés se rendent

ÉRIC TROTTIER

Deux frères recherchés pour le meurtre d'un résident de Thurso se sont rendus aux autorités policières, hier après-midi, à Hull.

Daniel Ferrier, 28 ans, et Harvey Ferrier, 26 ans, tous deux de Thurso, se sont présentés vers 16 heures au palais de justice de Hull, en compagnie de leur avocat, Me Daniel Cyr, a confirmé hier soir l'agent Jacques Surprenant, de la section des affaires publiques de la Sûreté du Québec à Hull.

Selon nos informations, la veille, les deux Ferrier auraient eu une altercation avec François Gélinau, 25 ans, également de Thurso. Celui-ci a vraisemblablement été tué d'un coup de barre de fer à la tête, mercredi vers 23 h 30.

Gélinau et Daniel Ferrier auraient eu un accrochage concernant une vieille chicane, plus tôt dans la soirée, dans un hôtel de la

région. Soudain, Ferrier aurait quitté les lieux pour aller chercher son frère.

Gélinau, qui était accompagné de sa petite amie, a alors décidé de rentrer chez lui, au 124, rue Galipeau, à Thurso. Les deux frères le rejoignent vers 25 h. « Sors dehors, on va te montrer c'est quoi, un homme », aurait alors lancé l'un des deux frères.

Gélinau est sorti. Une violente bagarre a éclaté et la victime s'est retrouvée au sol, présumentement assommée par une barre de fer. François Gélinau, qui avait un casier judiciaire, est décédé dans l'ambulance, au cours de son transport vers l'hôpital. Une autopsie révélera aujourd'hui la cause précise de sa mort.

Les deux frères Ferrier, qui ont également des antécédents judiciaires, étaient toujours interrogés par les policiers de l'escouade des crimes majeurs de la SQ, hier soir.

Pour l'instant, aucun d'eux n'est accusé.

Le Secrétariat international de l'eau s'installe à Montréal

GROUPE LAMON

Un nouvel organisme international particulièrement versé

dans le secteur de l'environnement installera prochainement ses pénates à Montréal. Il s'agit du Secrétariat international de

l'eau (SIE), un organisme appuyant les organisations non-gouvernementales qui oeuvrent auprès des populations du Sud (Afrique,

Asie, Amérique latine et Antilles) pour leur procurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Le choix de Montréal, «ville

très impliquée dans l'environnement» fait suite au travail d'OXFAM-Québec comme leader de ce projet, dans la mise sur pied du

forum «SOS, l'eau c'est la vie» qui s'est tenu en juin à Montréal, avec le concours d'une centaine de représentants provenant de 26 pays. C'est à cette occasion qu'a été adoptée la Charte de Montréal sur l'eau potable. Un comité conseil des organismes non gouvernementaux (ONG) a été formé et a mené à ce secrétariat international.

Hier, lors d'une conférence de presse pour lancer ce nouvel organisme, en présence de Alexander H. Rattival, président du Conseil de concertation pour l'eau et l'assainissement des Nations Unies, M. Raymond Jost, secrétaire général du SIE, a justement rappelé à l'auditoire que pour de nombreux pays du Sud, l'eau constituait un élément essentiel à la survie.

«Il est clair que l'eau douce sera l'enjeu majeur du prochain siècle, a-t-il précisé, y compris tous les usages de l'eau douce en agriculture comme en assainissement.»

Selon lui, il est indispensable de se préoccuper de ce grand problème. Aussi faudra-t-il mettre l'accent sur une meilleure distribution et une plus grande accessibilité de l'eau pour les gens qui en ont besoin localement, par le biais des ONG. Ces organismes sont petits, locaux mais particulièrement orientés vers l'action.

«Essentiellement, le SIE est une petite équipe qui aura sa base à Montréal, a indiqué M. Jost, mais dont les actions se passeront là où sa présence sera nécessaire un peu partout dans les régions concernées. En fait, à Montréal, je ne suis qu'un simple représentant des ONG et porteur d'eau», a précisé M. Jost.

Pour fonctionner, le SIE pourra compter sur un budget préliminaire de 230 000 \$ (il faudrait 500 000 \$ pour réaliser le programme d'activités) dont les contributions proviennent des gouvernements — 35 000 \$ de l'Agence canadienne de développement international — des organismes internationaux, de la ville de Montréal et du secteur privé. Jusqu'ici, selon Raymond Jost, 60 p. cent de ces contributions ont été confirmées, et il faudra aller chercher les 40 p. cent manquants. L'organisme devrait obtenir sa charte d'ici à un mois.

Ce budget permettra de créer quatre services: référence, liaison et information, banque de données, traduction et création, ainsi que planification et organisation d'événements internationaux.

Suzanne Duplessis, secrétaire parlementaire de la ministre Monique Landry (Relations extérieures et Développement international) a tenu à souligner le rôle inlassable joué par OXFAM-Québec dans l'établissement du SIE, tout en insistant sur le fait que son gouvernement jugeait cet organisme «prioritaire dans le développement international, un véritable défi».

De son côté, Jean O'Keefe, président d'OXFAM-Québec, a insisté sur le fait que l'organisme sert «directement la cause d'une plus grande justice dans la redistribution de l'eau douce». Depuis deux ans, OXFAM-Québec vend une eau naturelle «Eau secours» dont les recettes servent à creuser des puits au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Rappel des bicyclettes Country 18 et 21 de McKinley

La chaîne Sports Experts a annoncé, hier, le rappel de toutes les bicyclettes Country 18 et 21 de McKinley vendues en 1990 à cause d'un problème de freins.

Selon le détaillant, un examen de quelques unités rapportées défectueuses a révélé qu'il était nécessaire de remplacer une pièce du système de freinage avant afin d'assurer un maximum de sécurité aux utilisateurs.

Dans un communiqué, Sports Experts demande aux propriétaires de ces modèles de ne pas utiliser leur bicyclette tant qu'elle n'aura pas été inspectée et réparée sans frais par un détaillant de la chaîne.

Ce rappel ne s'applique pas aux vélos mis en vente en 1991, qui ont fait l'objet de vérifications et ne proviennent pas du même lot de production.

SOLDE SUR LA PROMENADE UN JOUR SEULEMENT

LE SAMEDI 25 MAI 1991
RABAIS DE 10% À 25%

RABAIS 15 %
Bicyclettes pour toute la famille

Les prix courants de toutes nos bicyclettes des pages 31, 32 et 33 de notre catalogue printemps-été sont réduits de 15%. Des modèles tout terrain pour enfants, femmes et hommes ainsi que des bicyclettes de course et de montagne de CCM, Shimano et autres.

RABAIS 10 %
Barbecues à gaz

Les prix courants de tous nos barbecues à gaz (excepté l'article 876-706) des pages 12 à 15 de notre catalogue printemps-été sont réduits de 10%. Des modèles Shepherd, Broil King et Sunbeam de haut rendement à petits prix.

DÉCOUVREZ UNE FOULE D'AUTRES AUBAINES INTÉRESSANTES

Parcourez les 24 pages de notre circulaire de mai pour réaliser des économies sur une foule d'articles saisonniers.



DISTRIBUTION AUX
CONSOUMMATEURS

Distribution aux Consommateurs c'est DAC!

RABAIS 25 %
Meubles d'extérieur et parasols

Profitez d'une réduction de 25% du prix courant de notre ensemble de 11 pièces (article 1) et de notre chaise longue (article 3) de la première page de notre catalogue printemps-été.

Également, une réduction de 25% des prix courants de notre sélection de coussins et de parasols figurant sur la page 7 de notre catalogue printemps-été.

RABAIS 15 %
Ventilateurs rafraîchissants

Réduction de 15% des prix courants de tous nos ventilateurs de la page 54 de notre catalogue printemps-été. Des grands noms tels que Air King et Windmere pour vous aider à combattre la chaleur!

RABAIS 20 %
Jouets durables pour l'extérieur

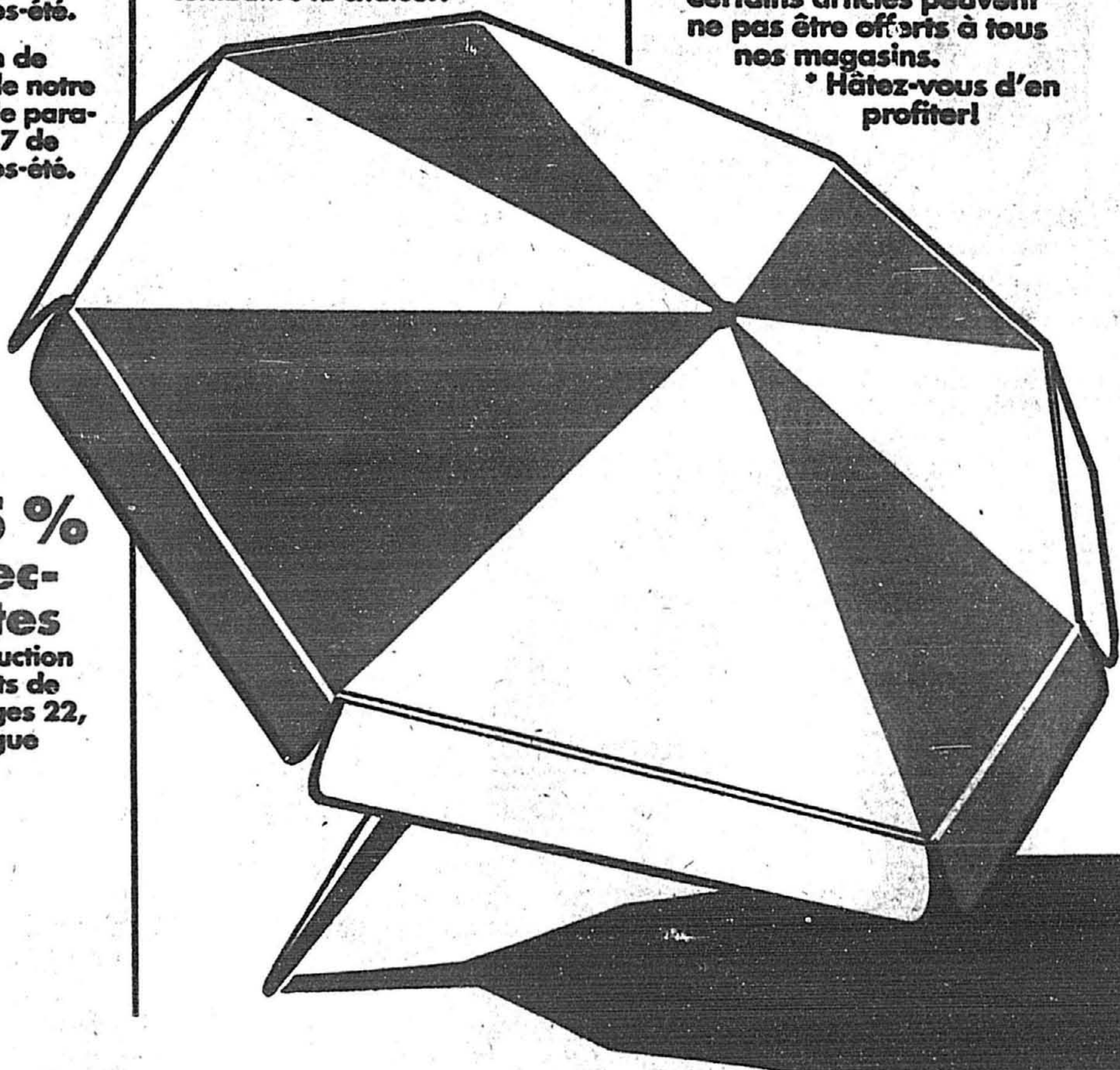
Les prix courants de tous nos jouets d'extérieur des pages 38 et 39 de notre catalogue printemps-été sont réduits de 20%. Des noms tels que Playskool, Fisher-Price et TMNT, reconnus pour leurs jeux et jouets de qualité.

UN JOUR SEULEMENT
DÉSOLÉS, NI BONS DE GARANTIE-RÉCLAME NI RABAIS SPÉCIAUX

Certains articles peuvent ne pas être offerts à tous nos magasins.
*Hâtez-vous d'en profiter!

RABAIS 15 %
Grande sélection de tentes

Sachez profiter de la réduction de 15% des prix courants de toutes nos tentes des pages 22, 23 et 24 de notre catalogue printemps-été.



MONTRÉAL: 6560, rue St-Hubert • 600, rue St-Zotique Est • 1018, rue Ste-Catherine Est
• Place Frontenac • 2565, rue Masson • 4465, Jean-Talon Est • 4665, rue Jean-Talon Est
• 6235, boul. Lacordaire • Place Bourassa • Place Verreilles • Les Galeries d'Anjou
• 1480, boul. St-Jean-Baptiste • Plaza Alexis-Nihon • Mail Cavendish • 1438, rue Bligny
• Plaza Côte-des-Neiges • 1466, boul. Sauvé • 1120, boul. Laurentien • 4470, rue Wellington
• 2700, rue Victoria • 8371, boul. Newman • Mail West Island • 3086, boul. St-Charles
• 6321 Trans Canada RIVE-SUD DE MONTRÉAL: Centre Jacques-Cartier
• 2330, chemin Chamilly • 3535, boul. Taschereau • Mail Champlain
LAVAL: 3370, boul. St-Martin • Plaza des subaines • Carrefour Laval EN PROVINCE:
CHATEAUGUAY: 15, boul. St-Jean Baptiste • Drummondville • Granby • Joliette • Ile-Perot
• Longueuil • Repentigny • Rosemère • Rouyn-Noranda SOREL: 260, boul. Flest
• Shawinigan • Sherbrooke • Ste-Thérèse • St-Bruno • St-Eustache • St-Hyacinthe • St-Jean
• St-Jérôme • Valleyfield • Victoriaville

Un cahier spécial à ne pas manquer demain dans

La Presse

ÉTÉ 91 AU QUÉBEC

L'été 91 au Québec, ce sera tout un été! Dans un cahier spécial de 52 pages publié demain, La Presse vous présente un tableau complet des principales activités auxquelles vous pourrez assister, tant dans la région de Montréal qu'un peu partout au Québec, des théâtres d'été aux festivals populaires, des expositions aux spectacles pour enfants, des concerts au cinéma. Pour ne rien manquer, pour être au courant de tout, conservez ce cahier qui vous sera utile tout l'été, TOUT UN ÉTÉ.

Douglas & Desjardins

VENTE DE TAPIS

5 POUR 1




TAPIS

RÉSISTACHE

CERTIFIÉ PAR DU PONT

- 1° Vous obtenez le tapis **RÉSISTACHE 45 oz.**
- 2° Vous obtenez le sous-tapis
- 3° Vous obtenez l'installation
- 4° Nous payons la T.P.S.
- 5° Nous payons la T.V.Q.

VOUS OBTENEZ LES 5 pour 1 SEUL BAS PRIX

\$25⁹⁹ v car.

Ce prix spécial inclut

Tapis • sous-tapis • installation •
taxe fédérale • taxe provinciale

Vous obtenez les 5 pour un seul bas prix

INSTALLATION GARANTIE À VIE

VENTE

PRIX RÉDUIT DE 30% À 70%

<p>TAPIS COMMERCIAL PREMIÈRE QUALITÉ</p> <p>\$5⁹⁹ v car.</p>	<p>PRÉLART SANS CIRAGE PREMIÈRE QUALITÉ</p> <p>\$8⁹⁹ v car.</p>	<p>TAPIS PELUCHE PREMIÈRE QUALITÉ</p> <p>\$9⁹⁹ v car.</p>	<p>SUPER CHOIX Restes de rouleaux</p> <p>DE TAPIS</p>
---	--	--	---

Douglas & Desjardins



336-1234

923-1234

668-4206



MONTREAL
3856
CÔTE-VERTU
Ville St-Laurent

BROSSARD
1875
PANAMA
BROSSARD
Une rue à l'est du pont Champlain

LAVAL
420
BOUL. DES LAURENTIDES
Pont-Viau, Laval

Ottawa réduit les délais d'attente pour les demandeurs de statut de réfugié

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Dans un effort pour réduire les délais d'attente des postulants au statut de réfugié qui demandent asile au Québec, la direction générale d'Immigration Canada ne tient plus d'audience, depuis moins d'un mois, dans tous les cas où les raisons invoquées lui semblent crédibles.

Cela signifie que 85 à 90 p. cent des demandeurs du statut de réfugié n'auront qu'à remplir une fiche d'informations dans les dix

jours suivant leur arrivée à Dorval ou à Mirabel pour voir leur dossier acheminé deux semaines plus tard devant le forum véritablement décisif, soit la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Le directeur général d'Immigration Canada pour la région du Québec, André Gladu, compte « que ce processus de règlement hors cour permettra de gérer un plus grand nombre de cas avec un minimum d'effectif. »

Ce qui ne fera pas de tort quand on considère que 3000 cas sont actuellement en attente à ce

premier niveau et que la capacité mensuelle de traitement est de 1200 cas.

Pour les dix à 15 p. cent de cas où les motifs invoqués pour réclamer le statut de réfugié paraissent peu crédibles et qu'une audience est tenue, le délai actuel de quatre mois sera réduit à trois mois, a indiqué M. Gladu.

Dans ces cas de contestation, seul le tiers des postulants réussissent à convaincre du bien-fondé de leur revendication. Les deux tiers qui échouent sont expulsés du pays sauf ceux qui sont originaires d'Haiti, de Chine et du Liban.

Ainsi, en 1989, 437 renvois ont été effectués, 749 en 1990 et 289 à ce jour en 1991.

À la seconde étape d'examen des cas, soit devant la Commis-

sion de l'immigration et du statut de réfugié, les demandes en attente au Québec sont actuellement de 4459 et la capacité de traitement mensuel est de 900 cas, si bien que les cas prennent généralement environ six mois avant d'être complétés.

Selon des statistiques de la Direction générale de l'immigration, région du Québec, depuis le 1er janvier 1989, date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi, 15 328 personnes ont revendiqué le statut de réfugié au Québec.

De 700 à 1000 demandes sont faites en moyenne par mois.

Les principaux pays d'origine de ces postulants sont par ordre d'importance: Liban, Somalie, Chine, Sri Lanka, El Salvador, Iran, Bulgarie, Inde, Argentine.

L'Occident doit accueillir plus de réfugiés vietnamiens, dit Mulroney

Agence France-Presse
HONG KONG

La communauté internationale, et plus particulièrement les pays occidentaux, ont « l'obligation morale » d'accueillir un plus grand nombre de réfugiés vietnamiens, a déclaré jeudi à Hong Kong le premier ministre canadien Brian Mulroney.

M. Mulroney, qui s'exprimait devant des journalistes à l'occasion d'une visite de cinq jours à Hong Kong, a estimé que le problème des réfugiés vietnamiens devait être réglé par un accroissement des autorisations d'émigrer et non par l'organisation de rapatriements forcés.

Le Canada a accueilli plus de 23 000 réfugiés vietnamiens ayant transité par Hong Kong depuis la fin de la guerre du Vietnam en 1975, soit le plus grand nombre après les États-Unis.

M. Mulroney a par ailleurs déclaré qu'il étudierait les moyens d'accélérer la délivrance de visas aux Chinois de Hong Kong désireux d'émigrer au Canada avant que la colonie ne soit placée sous le contrôle de la Chine en juillet 1997. Pres de 23 000 immigrants ont obtenu leur visa d'immigrants l'an dernier.

Arrivé mercredi à Hong Kong, le premier ministre canadien rencontrera vendredi le gouverneur Sir David Wilson, avant de se rendre dimanche au Japon.

La France compte expulser 100 000 immigrés

Agence France-Presse
PARIS

Quelque 100 000 immigrés ont été déboutés définitivement de leur demande d'asile politique en France ou sont en instance de l'être et risquent théoriquement l'expulsion, estime-on jeudi de sources concordantes, alors que quelque 200 d'entre eux poursuivent — certains depuis 51 jours — une grève de la faim à Paris et dans plusieurs villes de province.

M. Bernard Brunhes, le conciliateur nommé mardi par le gouvernement français, a commencé ses consultations pour tenter de résoudre le cas de ces grévistes de la faim, et doit se rendre jeudi à Bordeaux, dans le sud-ouest, où 25 ressortissants turcs observent un jeûne.

La mission de M. Brunhes ne concerne que les grévistes de la faim, mais prévient leur comité de soutien, « il y aura, alors, des milliers de grévistes » si une solution n'est pas trouvée pour tous ceux qui sont en France « depuis longtemps ».

Une régularisation massive ou un renvoi massif semblent écartés par l'administration, au profit de scénarios plus pragmatiques, au cas par cas.

La direction des Populations et des Migrations (DPM) du ministère des Affaires sociales, pour qui la demande d'asile politique

est devenue une « filière » d'entrée en France, est ferme: « sur tous ceux qui n'ont pas été reconnus comme véritables demandeurs d'asile, il faudra qu'une partie reparte. Ils ont violé la loi ».

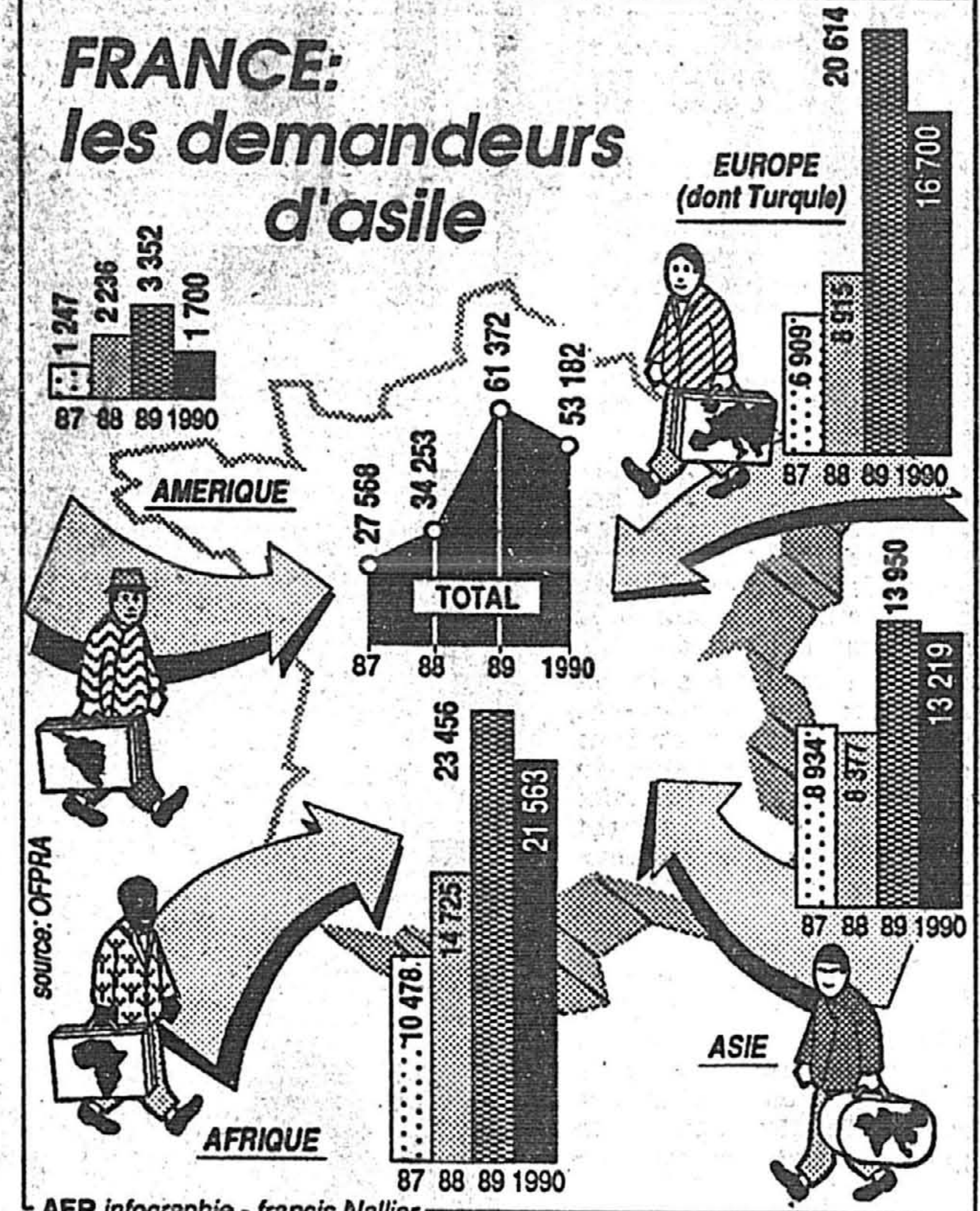
« Avec 12 000 réfugiés politiques acceptés et 15 000 étrangers (hors-CEE) régularisés en 1990, on ne peut pas dire que la France n'est plus une terre d'accueil », précise la DPM.

Quant aux futurs demandeurs d'asile, la France entend « les dissuader », notamment par « l'éducation » des pays d'émigration, ainsi que l'aide au développement économique.

Chez les grévistes de la faim, on ne demande pas une régularisation massive, mais le maintien « à titre exceptionnel » de ceux qui sont en France depuis longtemps.

La détermination des grévistes a placé le gouvernement dans une position très délicate sur un dossier sensible pour l'opinion publique: la France compte déjà quelque 4 millions d'immigrés et environ 800 000 clandestins.

Le problème est devenu crucial du fait de mesures prises par le gouvernement français, pour accélérer le traitement des dossiers par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).



CRTC Audience publique Canada

CRTC — Avis d'audience publique 1991-6. Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 8 juillet 1991, 9 heures, au Centre de conférences, phase IV, 140, promenade du Portage, Hull (Québec), afin d'étudier ce qui suit:

4. MONTREAL (Qué.) a) Demande (910612100) présentée par le CONSORTIUM DE TÉLÉVISION QUÉBEC CANADA (le CTQC), en vue d'obtenir l'approbation d'acquiescer l'actif et d'obtenir une licence afin de poursuivre l'exploitation du réseau spécialisé de langue française TV5, à la rétrocession de la licence émise au Consortium de Télévision Québec Canada (une association d'institutions de radiodiffusion et de production liées par contrats de société), selon les mêmes modalités et conditions que celles exposées dans la demande de renouvellement de la présente licence du service (910102300). Les associés du Consortium de Télévision Québec Canada, titulaire actuelle de la licence du service spécialisé TV5, ont opté en faveur d'un changement de structure juridique et l'incorporation en compagnie à but non lucratif afin de gérer les affaires de TV5. b) Demande (910102300) présentée par le CONSORTIUM DE TÉLÉVISION QUÉBEC CANADA (la TV5) en vue de renouveler la licence de réseau afin d'offrir son service spécialisé de télévision de langue française qui expire le 31 août 1991. Dans sa demande de renouvellement de licence, le Consortium de Télévision Québec Canada demande au Conseil de lui reconnaître un statut particulier selon lequel il deviendrait un service spécialisé d'intérêt public national. En vertu du paragraphe 9 (4) du Règlement de 1986 sur la télédiffusion, la distribution de son service serait alors obligatoire au service de base de tous les systèmes de câblodistribution de classe 1 et 2 à travers le Canada. De plus, la requérante de licence propose de modifier les conditions de licence suivantes: 1. de diminuer pour le nouveau terme de licence les exigences annuelles en contenu canadien; 2. de diminuer les exigences quant à la distribution d'émissions canadiennes originales, en première diffusion; 3. d'augmenter sa distribution de matériel publicitaire; 4. de diminuer les montants qui doivent être consacrés à l'investissement dans les émissions canadiennes ou à leur acquisition. Pour le nouveau terme de licence, la requérante propose les tarifs de gros suivants: pour les Systèmes de câblodistribution du Québec: 1991-92, 0,30\$; 1992-93, 0,31\$; 1993-94, 0,32\$; 1994-95, 0,33\$; 1995-96, 0,34\$; et pour les Systèmes de câblodistribution dans les autres provinces: 1991-92, 0,025\$; 1992-93, 0,025\$; 1993-94, 0,025\$; 1994-95, 0,035\$; 1995-96, 0,035\$. Examen des demandes: 1755 est. boul. René-Lévesque, bureau 101, Montréal (Qué.) H2K 4P6. La demande et les renseignements sur le processus d'intervention sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, pièce 201, Hull (Qué.); et le bureau régional du CRTC: Complexe Guy-Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. René-Lévesque, pièce 602, Montréal (Qué.) H2Z 1X4. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 18 juin 1991. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC (819) 997-1328, ou les Services d'information du CRTC à Hull au (819) 997-0313, Fax (819) 994-0218, ou le bureau régional de Montréal (514) 283-6607.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Cet été, nos prix volent bas.

Si vous allez en Europe cet été, pourquoi ne pas profiter de prix au ras du sol? Comme les tarifs extrêmement bas* de Lufthansa, par exemple. Lufthansa a des vols directs à partir de 5 destinations canadiennes vers Francfort et, de là, vers 80 autres merveilleuses villes d'Europe. En choisissant Lufthansa, vous obtenez aussi d'excellentes conditions pour la location de voitures, les hôtels, le transport ferroviaire et beaucoup plus encore. Pas étonnant que Lufthansa soit votre premier choix vers l'Allemagne et au-delà.

Tarifs	Francfort/Düsseldorf	à partir de	389 \$	Prague	à partir de	419 \$
	Munich	à partir de	399 \$	Belgrade/Zagreb	à partir de	439 \$
	Vienne/Graz/Linz	à partir de	419 \$	Rome/Milan/Venise	à partir de	450 \$

*Les tarifs indiqués correspondent à l'aller simple sur un billet aller et retour; les billets doivent avoir été achetés avant le 31 mai 1991, et des conditions de réservations et de durée de séjour minimale/maximale s'appliquent; toutes taxes en sus.

Pour obtenir de plus amples renseignements et faire des réservations, téléphonez à votre agence de voyage ou à Lufthansa. Codes régionaux: 514, 418, téléphonez au 1 800 363-3950. À Montréal, téléphonez au 288-2227.

Beau temps pour

JEANS PRÉLAVÉS MARK'S WORK WEARHOUSE 19.99\$ la paire

BOTTES DE TRAVAIL CAN-TRAC 49.99\$ la paire

CHANDAILS DE TRAVAIL MARK'S WORK WEARHOUSE 9.99\$ chacun

CHEMISES DENVER HAYES À partir de 29.95\$

Chomedey 965, boul. Curé-Labelle 687-5817	Pointe-Claire 183, boul. Hymus 694-3422	Terrebonne 1354, boul. Moody 471-1199	Montréal 1430, Ste-Catherine Ouest 874-1585 910, Ste-Catherine Est 499-1161	Sherbrooke 2655, rue King Ouest (819) 564-1998	Carrefour Langelier 7373, Langelier 254-9995	Place Vertu 3131, Côte Vertu 337-0818	Repentigny 358, Notre-Dame 585-7800
LaSalle 7581, boul. Newman 364-5677	Valleyfield 1430, Mt. Seigneur Langlois 371-6461	Longueuil 614, Place Trans-Canada 646-5014			Greenfield Park 375, boul. Taschereau 671-3750	Montréal 7066, St-Hubert 274-4414	Deux-Montagnes Promenades Deux-Montagnes 472-6220

Pour plus d'information téléphoner sans frais au 1-800-463-7588

La famille De Leon passe dans la clandestinité

RICHARD HÉTU

Une famille guatémaltèque qui s'était vu refuser le statut de réfugié a décidé de passer dans la clandestinité plutôt que de se faire expulser dans son pays d'origine par les autorités de l'immigration canadienne hier.

«La décision de me cacher est une décision personnelle», a écrit Juan Enrique De Leon, le père d'une famille de quatre enfants, dans une lettre qu'il a fait parvenir il y a quelques jours au Comité d'aide aux réfugiés depuis sa cachette. «Je préfère ceci à devoir retourner dans mon pays. C'est un geste que j'ai fait pour ma propre sécurité ainsi que celle de ma femme et de mes enfants.»

La lettre de M. De Leon a été rendue publique hier lors d'une conférence de presse à laquelle participaient des représentants du Comité d'aide aux réfugiés, de la Ligue des droits et libertés et d'un comité d'appui pour la protection de la famille guatémaltèque.

Estimant que les De Leon font face à «une situation humaine que l'on peut qualifier, sans inflation verbale, de tragique», ces personnes ont demandé au nouveau ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Bernard Valcourt, «de réagir pour que justice soit rendue en leur accordant la résidence permanente» au Canada.

«Tous les éléments du dossier démontrent qu'une décision humanitaire aurait dû prévaloir» dans le cas des De Leon, a estimé Fulvia Spadari, responsable du dossier des réfugiés au sein de la Ligue des droits et libertés.

Mais, selon les défenseurs des De Leon, des «anomalies» ont marqué le traitement de leur dossier par les fonctionnaires du cabinet du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qui avaient le pouvoir d'accorder aux Guatémaltèques la résidence permanente pour des motifs humanitaires.

«Nous questionnons l'attitude des fonctionnaires», a déclaré Marie Lacroix, du Comité d'aide aux réfugiés. «Nous avons eu à affronter un mur inébranlable tout au long de cette demande de révision pour motifs humanitaires.»

Selon Mme Lacroix, une enquête publique s'impose sur la performance du personnel du ministère de M. Valcourt. «M. Valcourt a réagi avec célérité en instituant une enquête sur le dossier de l'ambassadeur irakien, a-t-elle dit. Ce que le cas de la famille De Leon a en commun avec le cas de l'ambassadeur, c'est qu'il soulève des questions sur comment les fonctionnaires procèdent et devant qui ils sont redevables de leur décision.»

Interrogé sur les demandes des défenseurs des De Leon, l'attaché de presse du ministre Valcourt leur a laissé peu d'espoir. «Le ministre a été saisi du dossier et il est d'accord avec la décision de son prédécesseur, Mme McDougall, de ne pas intervenir», a déclaré Daniel Veniez.

Selon les défenseurs des De Leon, le gouvernement canadien se trouverait à mettre en danger la famille guatémaltèque en la retournant dans son pays d'origine. Car, font-ils valoir, Juan Enrique De Leon a déjà été identifié par la police secrète au Guatemala comme beau-frère d'un activiste politique qui a lui-même reçu l'asile politique au Canada.

JUSQU'AU 13 JUILLET ON MANGE NOS PROFITS!!!



VOICI L'OFFRE BANCAIRE DE L'ANNÉE:

- 1/4 % que notre meilleur taux hypothécaire*, avec marge de crédit de 5 000 \$
- 1% sur nos prêts personnels*
- + 1/4 % sur nos CPG et nos REER*
- 50% sur les frais de REER autogéré**
- 50% sur les frais des comptes de courtage à escompte**
- + une carte Visa noire sans frais d'adhésion

Aucune autre institution financière d'importance n'est prête à manger autant de profits en vous offrant autant! Alors, si vous déménagez ou si vous recherchez une meilleure institution financière, croquez cette occasion pour transférer vos affaires à la Banque Laurentienne! Et concrétisez cet été vos petits et grands projets. Nos experts sont prêts à vous prêter et à s'occuper de vos placements et de votre épargne-retraite. Passez vite à l'une de nos nombreuses succursales pour connaître les détails et les conditions de cette offre exceptionnelle... et tirez-en profit!

*Sur nos taux courants. **Frais d'administration annuels pour 1991. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre et elle fait l'objet de certaines conditions.

**BANQUE
LAURENTIENNE**
DEPUIS 1846

...économiser!



Beau temps pour économiser!
Beau temps pour profiter de nos prix chauds chauds chauds... de notre vaste choix et de notre service absolument exceptionnel.

Chez l'Équipeur, le printemps est plus chaud qu'ailleurs, de plus, la quantité et la qualité de nos vêtements brillent... à longueur d'année.

Peu importe votre taille, nous avons la grandeur qu'il vous faut.

Levi's

CANTRAL

Mark's Work
Wearhouse

MARK

DENVER
HAYES

LA GARANTIE DE L'ÉQUIPEUR
Si vous n'êtes pas 100% satisfait de vos achats chez L'Équipeur, nous les réparerons, les remplacerons ou nous vous rembourserons en totalité. Chez L'Équipeur, votre satisfaction est garantie.

L'Équipeur

des vêtements en mouvement

"J'ai demandé que l'on fabrique en quantité limitée un nouvel aspirateur central si parfaitement fiable que l'on puisse le garantir jusqu'à l'an 2000."



L'édition de la Présidente
2000

Lillian Smart
Présidente,
Beam du Canada Inc.

INCLUANT

- le moteur le plus puissant que nous ayons produit
- un jeu complet d'accessoires avec porte-accessoires
- ne nécessite ni sacs, ni filtres
- balai électrique de grand luxe, modèle 381

ASPIRATEUR CENTRAL SMART



699\$

Satisfaction garantie ou argent remis

(Le prix peut varier chez les détaillants participants)

© Beam du Canada Inc. 05/91

Disponible chez vos détaillants BEAM

BELOEIL
Ma Balayouse
464-1014

BOUCHERVILLE
Beam du Québec
449-9400

BROSSARD
Asp. Multi-Service
443-4109

CHATEAUGUAY
Asp. Central Châteauguay
692-1943

GATINEAU/AYLMER
R.H. Electric Inc.
568-2866/684-9744

JOLIETTE
A.C. Beaulac Inc.
759-0612

LAVAL
Le Géant de l'Asp.
662-2196

LONGUEUIL
Asp. Multi-Service
647-4530

MONTRÉAL
Asp. Central Deluxe
727-3773

MONTRÉAL
Asp. LaFontaine
354-0505

PIERREFONDS
Couvre-plan Prévisit
620-3844

REPERTIGNY
Asp. Cent. Repertigny
582-2752

ST-JÉRÔME
Asp. Central Expert
432-1330

ST-JULIE
L'Univers de l'Asp.
922-2020

ST-THÉRÈSE
Asp. Cent. R. Lambert
435-6431

YARVENNES
Asp. Cent. de Yarvennes
652-3292

VILLE LABALLE
Service Ent. Angrignon
384-4598

aspirateur central

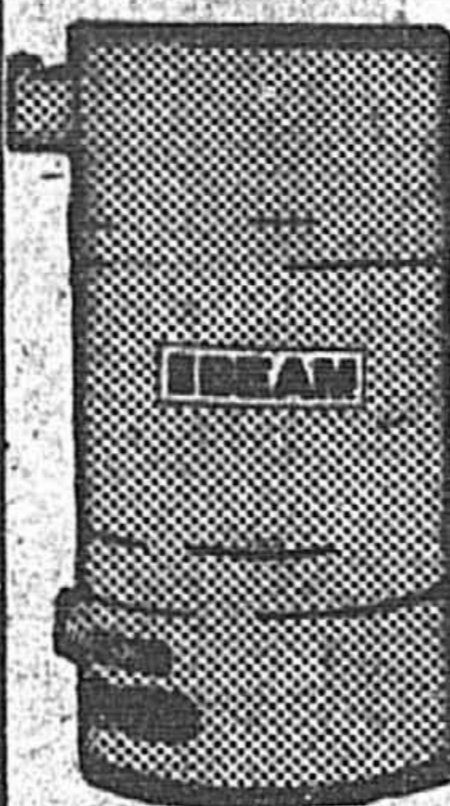
BEAM

Grande Vente

\$439.

INCLUANT:

- UNITÉ MOTRICE
- BOYAU RÉG. 30'
- ACCESSOIRES
- 2 PRISES MURALES



Beam modèle 167

EN PRIME
BALAI
AD-42

EN VENTE
CHEZ VOTRE DÉTAILLANT BEAM
POUR UNE DURÉE LIMITÉE

© Beam du Canada Inc. 05/91
(Les prix peuvent varier chez les détaillants participants)

Concours pour souligner les 350 ans de Montréal

La Fondation Lionel-Groulx a annoncé, hier, le lancement d'un grand concours portant sur le 350^e anniversaire de la ville de Montréal. Ce concours se tiendra à la fois au Québec et en France du 16 septembre au 10 décembre 1991; les résultats seront proclamés à la mi-mai 1992; lors du défilé des fêtes de Montréal.

Les élèves du secondaire et du collégial qui y participeront devront faire ressortir leur propre vision d'aspects fondamentaux des origines et de l'histoire de Montréal.

Les auteurs des 100 meilleurs travaux recevront en récompense des ouvrages d'histoire, des ouvrages d'art, des abonnements à des revues d'histoire. Parmi ces gagnants, les 12 premiers recevront une bourse de voyage et de séjour de deux semaines en France. Inversement, 12 jeunes Français pourront séjourner deux semaines au Québec et participer aux fêtes entourant le 350^e anniversaire de Montréal.

FÊTEZ LA NOUVELLE ANNÉE MAINTENANT CHEZ PASCAL, LA MAISON DU MEUBLE ET DE L'ÉLECTROMÉNAGER

PASCAL CÉLÈBRE LE NOUVEL AN!

AUCUN PAIEMENT AVANT JANVIER 1992.

• Aucun versement initial* • Aucun intérêt* • Mensualités flexibles*

Venez faire vos achats pour votre salon, votre salle à manger et votre chambre à coucher* chez Pascal et ne payez rien avant l'année prochaine. * Fixez vos propres termes de paiement. * Une bonne raison de célébrer le nouvel an à l'avance.

VENEZ
CONSULTER
NOTRE
ENCART
SOLDE MAISON.



* Approbation du crédit requise. Taxes payables au moment de l'achat. Aucun achat minimum requis. Cette offre ne s'applique pas aux appareils électroménagers et électroniques.

Pascal

LA MAISON DU MEUBLE ET DE L'ÉLECTROMÉNAGER

UN CHOIX JUDICIEUX

Les pompiers ne reçoivent pas une formation correspondant à l'ampleur de leur tâche

ERIC TROTTIER

Les pompiers ne se contentent plus d'arroser des flammes. À part l'extinction des incendies, ils effectuent de la décaréation, composent avec toute une gamme de matières dangereuses, font de la prévention, etc.

Dans un mémoire remis cette semaine au ministre de la Sécurité publique, M. Claude Ryan, et dont *La Presse* a obtenu copie, M. Paul Perreault, président de l'Association des chefs de service

d'incendie du Québec, soutient que les pompiers ne reçoivent pas la formation correspondant à l'ampleur de la tâche.

Pire: des dizaines de lois préparées par plusieurs ministères aux intérêts divergents ont plongé les pompiers dans un « marasme politique » insoutenable.

« Les incendies au Québec? Un fouillis total », a lancé M. Perreault, hier midi, à l'ouverture du congrès annuel de son organisme, à Saint-Hyacinthe.

A tel point que si un déraillement de train causait un déverse-

ment de chlore, personne ne saurait réellement comment intervenir. Sans doute que les gens appellerait la police, croit M. Perreault. « Le premier policier qui s'y présenterait s'intoxiquerait. Pourtant les pompiers sont les seuls qui peuvent répondre à n'importe quel genre de sinistre. Nous avons les équipements, l'habilite...

« Au Québec, tout le monde se veut un expert dans le domaine des sinistres mais lorsqu'un événement survient, personne ne prend de décision et c'est inévitablement les pompiers qui se re-

trouvent les deux pieds dans la merde », poursuit M. Perreault.

Le rapport de M. Perreault souligne, d'autre part, que l'Ontario dépense près de 45\$ par habitant pour combattre et prévenir les incendies. Au Québec, cette moyenne se situe à 29\$.

Résultat: les pertes matérielles annuelles par habitant tournent autour de 27\$, en Ontario, contre 47\$ au Québec. « Mais les Québécois payent le double en primes d'assurances », déplore-t-il.

Selon Paul Perreault, qui entend « dénoncer » vertement le

gouvernement, aujourd'hui à une conférence de presse, la Direction générale de la sécurité civile du Québec doit adopter des lois qui aideront les pompiers à travailler de façon professionnelle.

Nos pompiers envient leurs collègues français

En France, le pompier est reconnu à un point tel que les enfants de huit ans et plus peuvent adhérer à des associations de pompiers.

Ils y reçoivent une formation sportive, technique et civique dans des centres de secours, un peu comme chez les scouts d'ici ou les cadets de l'armée. Près de 10 000 d'entre eux sont actuellement prêts à prendre la relève des pompiers professionnels.

Il existe chez nos cousins Français 11 500 corps de pompiers, répartis en 350 centres de secours principaux, 2 500 centres de secours et 8 300 corps de première intervention.

73% des Canadiens pensent qu'il y a un problème de faim ici

Près de trois Canadiens sur quatre (73%) affirment que la faim est un problème sérieux (2% ou assez sérieux (49%) dans leur pays. Il s'agit d'une augmentation de sept pour cent par rapport aux conclusions d'un sondage analogue effectué par l'Institut Gallup l'an dernier.

Cette proportion est de 70% au Québec, 76% en Ontario, 72% dans les provinces de l'Atlantique, 60% en Colombie-Britannique et 65% dans les provinces des Prairies.

Il est intéressant de noter que les femmes sont plus enclines que les hommes à entrevoir l'existence d'un problème de faim sérieux au Canada (80% contre 67%).

Ces derniers mois, les médias ont beaucoup parlé des exigences accrues dont étaient l'objet les banques d'aliments à travers le pays. C'est ainsi qu'à Toronto, les statistiques de 1990 indiquent que 107 000 personnes ont eu recours aux banques d'aliments tous les mois en 1990. En 1989, il y en avait eu 78 000.

À l'échelle nationale, les statistiques de l'Association canadienne des banques d'aliments (ACBA) pour 1990 révèlent que 496 000 Canadiens ont fait appel tous les mois à cette aide, en comparaison de 378 000 en 1989.

Gallup a demandé par ailleurs aux Canadiens d'évaluer la détermination avec laquelle les gouvernements s'attaquent au problème. Moins d'un citoyen sur dix (8%) est d'avis que le secteur public agit de façon satisfaisante. Cinquante-huit pour cent affirment que les gouvernements ne semblent pas s'intéresser suffisamment à la question, tandis que 29% soutiennent qu'ils l'ignorent totalement. Cinq pour cent ne formulent aucune opinion.

L'analyse des données selon les régions fait état de divergences d'opinion très faibles sur ce sujet.

Les conclusions du sondage se fondent sur 1 024 interviews effectuées entre le 10 et le 13 avril auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un échantillon national de cette ampleur donne des résultats exacts à quatre pour cent près dans 19 cas sur 20. La marge d'erreur est plus élevée pour les régions, par suite de l'importance moindre de l'échantillonnage.

Accident d'avion à Leningrad: 15 morts

Agence France-Presse MOSCOU

Quinze personnes ont été tuées et 38 autres blessées dont deux grièvement dans l'accident d'un avion de l'Aeroflot qui a raté son atterrissage à l'aéroport de Leningrad, a annoncé jeudi soir la télévision soviétique.

Il y avait 170 personnes à bord du TU-154 qui assurait la liaison entre Soukhoumi (Géorgie) et Leningrad, a ajouté la télévision sur les images de l'appareil coupé en deux, gisant dans la boue sur le bord de la piste.

Selon des précisions fournies par l'agence officielle soviétique TASS, l'avion a dû se poser d'urgence à la suite de la panne d'un de ses moteurs. Le nez de l'avion heurta la piste lors de l'atterrissage, et sous le choc l'appareil se cassa en deux, a précisé TASS.

URGENT Pour l'amour de nous faites un don à la SPCA

SPCA, 5215 ouest Jean-Talon, Montréal (Québec) H4P 1X4

Les 200 000 pompiers sont les premiers à répondre à toute demande de secours, que ce soit pour un incendie de forêt, un accident de la route, un arrêt cardiaque, une tragédie environnementale, nucléaire, etc.

En fait, dès qu'un problème d'ordre public se pose, les Français savent où appeler: chez les pompiers. Formés dans une quarantaine d'écoles spécialisées, ceux-ci préparent en outre, avec le gouvernement, les lois de la sécurité civile et les stratégies d'intervention et de prévention, privilèges que relient les pompiers du Québec.

L'OUEST CET ÉTÉ



VANCOUVER et LOS ANGELES

JUSQU'À 4 VOLS DIRECTS HEBDOMADAIRES les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Vol direct tous les mercredis du 26 juin au 4 septembre 1991

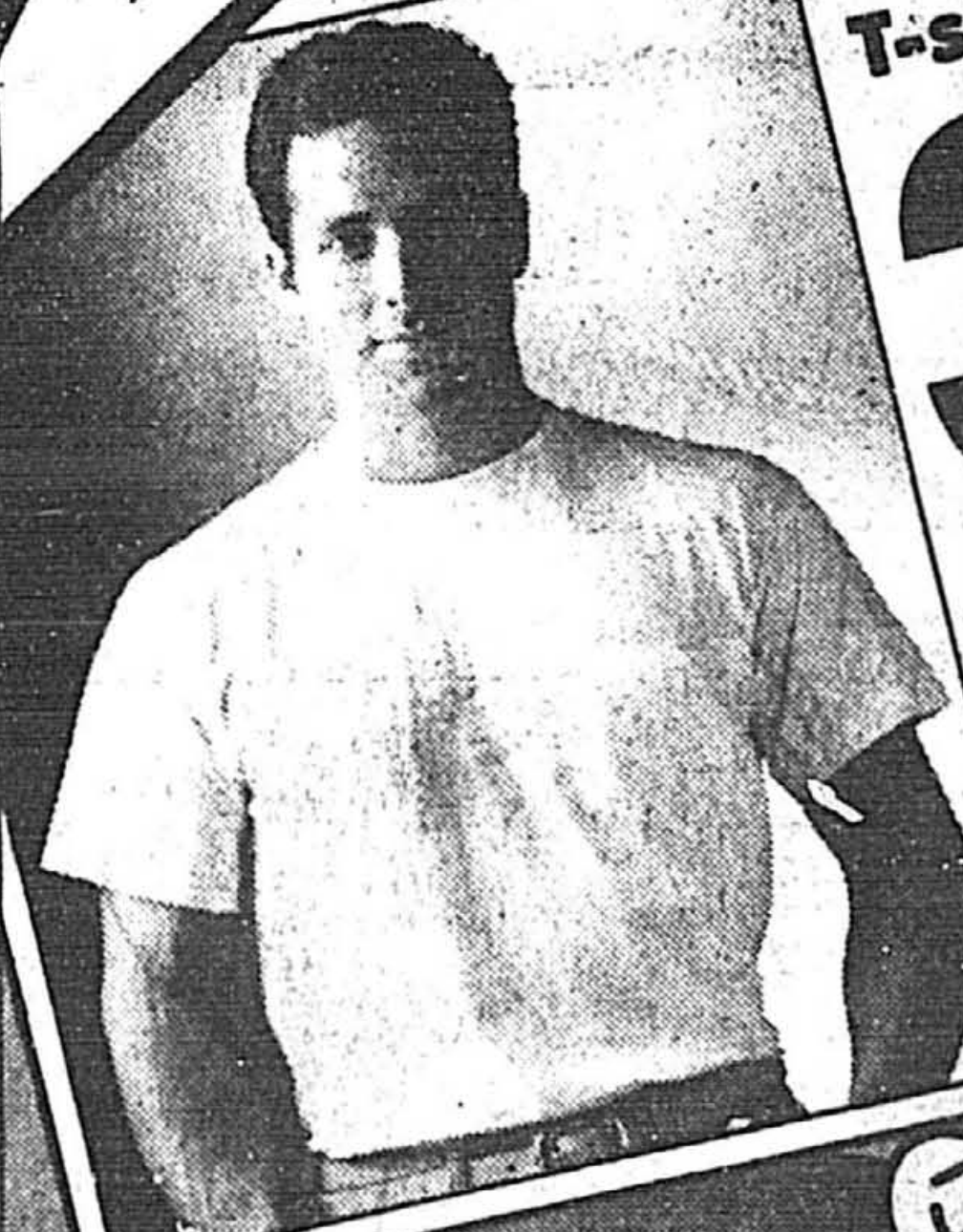
VOL ALLER ET RETOUR 349\$
À PARTIR DE

Pour Vancouver (taxes et TPS) 61\$
Pour Los Angeles (taxes et TPS) 75\$

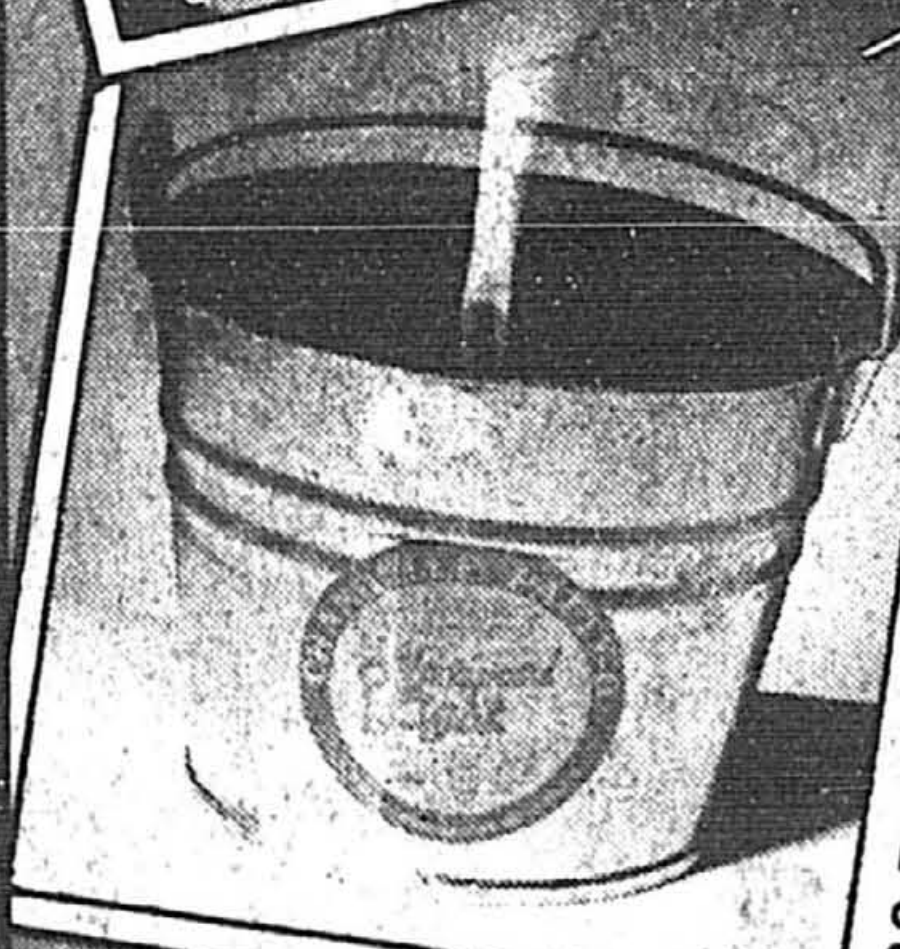
* Il est possible, moyennant un supplément, d'utiliser nos vols au départ de Los Angeles ou de Vancouver les samedis ou les mercredis pour Los Angeles, San Francisco, Las Vegas, et reprendre le voyage soit de Los Angeles, soit de Vancouver vers Montréal sur nos vols.

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

Zellers



T-shirt 3.47 ch.
Pour hommes, t-shirt en tricot 100% coton doté d'une poche devant. En tailles P.M.G.T.G. Très confortable!



Seau grand format 3.92 ch. Ord. 7.49
Seau grand format pour le patio, aide à chasser les moustiques! Contient 3% de citronnelle. Poids net 30 oz. Passez un bon été!



Huile Auto Prix 98 ch. Ord. 1.26
Huile à moteur Auto Prix 10W30 pour la plupart des moteurs à essence ou diesel. Pour une auto en bon ordre! 1 litre.

SUPER SOLDE DU WEEK-END

LE SOLDE DÉBUTE SAMEDI MATIN!



Combinaisons-shorts 9.97 ch.
Pour dames tailles fortes. Grand choix de couleurs mode. 38-44. Ord. 16.99



Survêtements pour bébés 3.99 ch.
Survêtements 2 pièces pour garçons ou filles 12-24 mois. Mignon! Ord. 7.99



RABAIS DE 50%
Jolis sacs en cuir. Ord. 29.99... 14.97 ch.



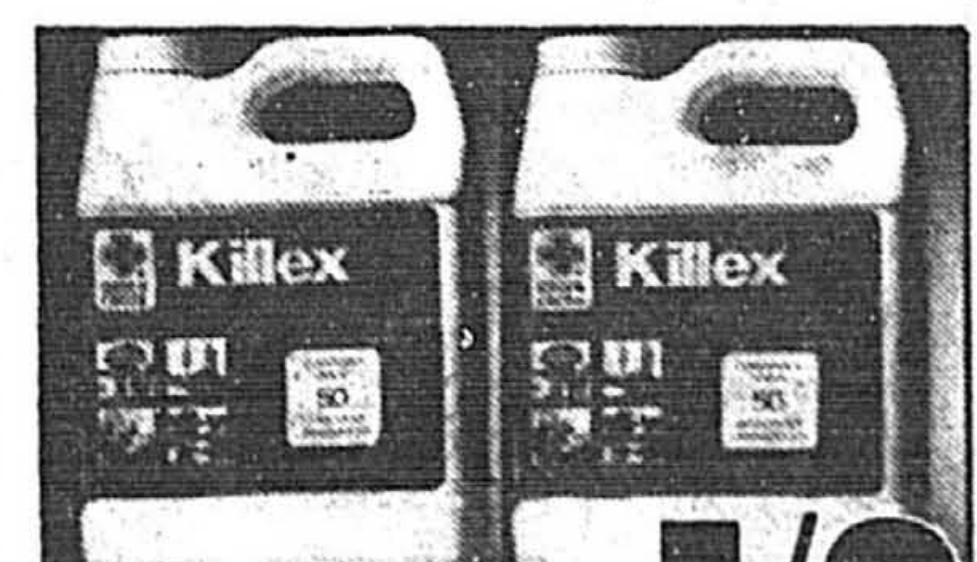
Corn Flakes 98 ch.
Les céréales préférées de tous! Comparez à 1.89



Sans fil 18.88 ch.
Pratique aspirateur sans fil. Bon achat! Ord. 23.99



Sacs à ordures 3.53 ch.
Sacs à ordures robustes de marque Zellers. Boîte de 40 sacs. Ord. 4.47



RABAIS DE 1/3
Herbicide Killax pour votre pelouse. En format de 1 litre. Ord. 11.99 7.97 ch.

Parce que... le prix le plus bas fait TOUJOURS loi!

- RIVE-SUD**: BELOEIL Centre commercial Montonch LONGUEUIL Place Desormeaux
- ST-JEAN**: Carrefour Richelieu GREENFIELD PARK Les Galeries Super Carrefour (boulevard Taschereau)
- CHATEAUGUAY**: 71, boulevard St-Jean-Baptiste ST-HYACINTHE Les Galeries Super Hyacinthe
- NORD**: L'AVAL Centre 2000 L'AVAL Centre Duvernay
- LAVAL**: Les Galeries Laval DEUX-MONTAGNES Les Promenades Deux-Montagnes ROSEMERE Les Galeries Des Mille Lacs
- ST-JEROME**: Les Galeries des Laurentides TERREBONNE Les Galeries de Terrebonne
- MONTRÉAL**: REPENTIGNY 173, rue Notre-Dame ST-LEONARD 7600, rue Visu
- LASALLE**: Place Newman Carrefour Angrignon PONTE-CLAIRE 185, boulevard Hymus MONTRÉAL Métro Langelier
- MONTRÉAL-NORD**: Place Bourassa ST-LAURENT Les Galeries St-Laurent Pointe-aux-Trembles Carrefour de la Pointe

La base de Longue-Pointe demeure ouverte, assure la députée Carole Jacques

GEORGES LAMON

Même si le gouvernement fédéral, avec sa politique de compressions budgétaires, s'oriente de plus en plus vers la fermeture

de bases militaires, celle de Longue-Pointe ne figure pas sur la liste des bases visées, du moins dans la première vague.

La députée fédérale de Montréal-Mercier a assuré à La Presse

hier que le maintien de la base militaire de Longue-Pointe, construite en 1942 et s'étendant sur 230 acres, n'est absolument pas remis en question pour le moment.

«J'ai déjà obtenu l'assurance de la part de l'ancien ministre de la Défense nationale, Bill

McKnight, que la base ne serait pas fermée, a insisté Carole Jacques. D'ailleurs, avec le nouveau ministre Marcel Masse, cet aspect n'a même pas été remis en question. Si ça revient sur le tapis, a-t-elle réitéré, je vous jure que je vais m'y opposer énergiquement.»

Rappelons qu'en janvier 1990, le ministre de la Défense nationale avait commandé une étude, qui devait finalement recommander la fermeture des bases de Longue-Pointe et de Toronto, pour les reloger à Kingston, en Ontario.

Mme Jacques, qui a qualifié

«d'étude-bidon» la recherche de la firme «The Productivity Group» au coût de 25 000 \$, estime qu'il est impossible qu'on ferme cette base qui procure de l'emploi à 1500 personnes dont 300 militaires. D'autant plus que le ministère vient d'injecter cinq millions dans la rénovation de certains bâtiments désuets, notamment ceux destinés à des activités sociales.

Pourtant, il semblerait que des promoteurs domiciliaires torment de ce côté et n'attendent que le moment opportun pour se porter acquéreur des lieux en vue d'y aménager un complexe domiciliaire.

SOS Boisbriand critique les dépenses du maire Gagné

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

SOS Boisbriand a poursuivi, hier, la guérilla entreprise contre l'administration du maire Michel Gagné en l'accusant d'avoir dépensé plus de 50 000 \$ de l'argent des contribuables à des fins qui n'ont rien à voir avec la municipalité.

Parlant au nom de l'organisme qu'il préside, M. Clément Sauriol a déclaré que le maire Gagné avait fait installer, aux frais des contribuables, un téléphone cellulaire dans son automobile personnelle. «De 1987 à 1990, les contribuables ont déboursé, pour ce service non autorisé, la somme de 8 586,77 \$», précise-t-il.

SOS Boisbriand affirme aussi avoir des pièces démontrant que le maire Gagné a débité la carte Visa de la municipalité d'un total de 20 696,46 \$ pour la même période.

«Toujours durant cette période, poursuit-on, le maire Gagné et son administration ont réussi à dépenser 22 716 \$ au restaurant l'Héritage et 11 995,46 \$ au restaurant François Steak House, de Sainte-Thérèse. Nous n'avons pas en main, pour le moment, les montants dépensés au restaurant La Vieille Charette, ni les comptes de dépenses personnelles du maire et des autres membres du conseil. Pour l'instant, nous passons sous silence les week-ends dans des hôtels luxueux des Laurentides avec les conjoints, de même que certains congrès fastueux.»

L'organisme promet d'autres révélations le 30 mai et invite la population à consulter les pièces et autres documents d'appui.

Salissage

Pour le maire Gagné, il s'agit simplement d'une campagne de salissage.

«Toutes ces dépenses ont été approuvées dans les budgets de la municipalité ou par résolutions. Je ne comprends pas pourquoi M. Sauriol nous a pas mis en garde contre ces présumés gestes d'illégalité pendant qu'il occupait le poste de directeur général de Boisbriand. Il a d'ailleurs participé avec son épouse à certains congrès payés par la Ville», a ajouté le maire.

Pour ce politicien, toutes les dépenses reprochées sont justifiées. «Afin de ne pas être à la merci de promoteurs qui veulent venir investir chez nous, nous payons nos dépenses quand nous les rencontrons. Que voulez-vous que je vous dise de plus? Cette campagne de salissage fait partie des administrations modernes, je le répète, je n'ai rien à me reprocher», a conclu M. Michel Gagné.

Autre réduction de 15 millions pour les municipalités

PIERRE APRIL
Presse Canadienne
QUÉBEC

Le gouvernement québécois a coupé en douce une autre tranche de 15 millions \$ de ses subventions aux municipalités régionales de comté et a soulevé encore une fois l'indignation de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) et de son président Roger Nicolet.

Accompagné par le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA) Jacques Proulx, M. Nicolet a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse dans la Vieille Capitale, que l'Office de planification et de développement du Québec (OPDC) lui a fait part, au début de la semaine, de la mauvaise nouvelle.

«Nous avons appris, a-t-il dit, que le projet sur lequel nous travaillions depuis plus d'un an avec les hauts responsables de l'OPDC visant à aider les 15 MRC les plus défavorisées au Québec, en accordant à chacune une subvention de 1 million pour structurer leur développement économique, a esuyé une fin de non recevoir par le Conseil du trésor.»

Cette nouvelle facture de 15 millions vient s'ajouter à celles totalisant 400 millions déjà annoncées dans les secteurs du transport en commun, de la voirie locale et de la sécurité publique.

UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences et de génie

NOUVEAU PROGRAMME BACCALURÉAT EN GÉNIE INFORMATIQUE

Ce nouveau programme est constitué, en partie, de cours appartenant aux départements de génie électrique et d'informatique. Le Conseil universitaire sera saisi d'une demande de contingentement de 60 places pour ce nouveau programme. Sa décision sera connue le 11 juin 1991.

EXIGENCES GÉNÉRALES D'ADMISSION :

Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent.

EXIGENCES PARTICULIÈRES :

BIO-301
CHM-101, 201
MAT-103, 105, 203
PHY-101, 201, 301

Date limite de réception des demandes d'admission pour le trimestre d'automne 1991 : 14 juin 1991

POUR TOUT RENSEIGNEMENT RELATIF :

à l'admission :

Bureau du registraire
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
Université Laval, Québec
(Québec) Canada G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-3080

au programme :

Monsieur Denis Poussart
Département de génie électrique
Pavillon Adrien-Pouliot
Université Laval, Québec
(Québec) Canada G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-3554

95 modèles différents en montre

ECONOMISER
jusqu'à 70%
rendra maman heureuse

SPECIAL CETTE SEMAINE

PETIT COIN DÉJEUNER
3 MORCEAUX SPÉCIAL 359\$ Prix suggéré 799\$
VITRE ET COUSSINS INCLUS

MOBILIER DE SALON 3 MORCEAUX
SPÉCIAL 255\$ Prix suggéré 599\$

Choix de 5 couleurs différentes: Blanc, champignon, brun, naturel, gris.
QUANTITÉS LIMITÉES. FAITES VITE!

ROTIN ORIENTAL 6001, rue St-Hubert
(au nord du boul. Rosemont)
278-2650

J'suis allé en voyage!



La MPV peut être équipée d'un moteur V6 de 3L, de 2 ou 4RM, de freins à disques assistés à l'avant, de freins ABS à l'arrière et peut accueillir 5 ou 7 passagers.

Climatiseur gratuit*
ou rabais de 1500 \$.

J'te cré pas.

En MPV 4RM!

Ah ben là j'te cré.

LES CONCESSIONNAIRES MAZDA
VOTRE GARANTIE

mazda

L'offre «climatiseur» s'applique sur de nombreux autres modèles Mazda. Voyez votre concessionnaire!
*Climatiseur gratuit ou remise de 1 500 \$ maximum offert sur la MPV. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire disponible chez le concessionnaire dès le 6 mai 1991. (Le climatiseur à double sortie également offert gratis sur la MPV vaut 2 000 \$). Offre de durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre.

Association des concessionnaires Mazda du Grand Montréal.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche, Québec
474-2481-2 J7K 1P5

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay, Québec
692-9600 J6K 1C8

Armand Quirin
Automobiles Ltée
1530, boul. Chomedey
Châteauguay, Laval
688-4787 H7V 3N8

Autonor Inc.
2344, boul. Labelle
Lafontaine, Québec
436-8211 J7Z 5T5

Javo Auto Inc.
4815, rue Suchan
Montréal, Québec
737-7373 H4P 1S4

Biondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord, Québec
324-9100 H1G 5W9

Charles Geraud Inc.
10175, rue Papineau
Montréal, Québec
381-3987 H2B 2A1

Dalisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
523-1122 H2K 1H2

Fabre Auto Inc.
4010, boul. Dagenais
Fabreville, Québec
622-3434 H7R 1L2

Fort Chambly
Automobiles
830, boul. Périgny
Chambly, Québec
658-6623 J3L 1W3

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil, Québec
677-8347 J4K 1C5

Jac Auto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame
Lavaltrie, Québec
588-4141 J0K 1H0

Jac Auto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux, Qc
628-8120 H9G 1X1

Lachina Mazda
2895, rue Notre-Dame
Lachine, Québec
637-1153 H8S 2H3

Lacroix Automobile Ltée
990, route 117
Case postale 1020
Val-David, Québec
322-3937

Le Domaine De l'Auto
P.A.T. Ltée
12210, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles, Qc
645-1694 H1B 1C7

Mazda de Blainville
738, boul. Labelle
Blainville, Québec
437-8000 J7C 2K2

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Ile Perrot, Québec
453-7220 J7V 7X4

Mazda Gabriel
5333, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec
484-7777 H4A 2C9

Mazda St-Hyacinthe
3190, rue Cusson
St-Hyacinthe, Québec
774-1345 J2S 8N9

Quintin Automobiles Inc.
490, rue Jacques-Cartier Sud
St-Jean, Québec
348-9445/658-9042
J3B 4K9

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant, Québec
632-0700 J0L 1X0

VAS-Y! PLEINS GAZ!

GRATUIT
500 LITRES D'ESSENCE ULTRAMAR

Jusqu'au 31 mai, votre concessionnaire GM vous offre gratuitement une valeur* de 500 litres d'essence en bons Ultramar à l'achat d'une Cavalier ou d'une Sunbird 1991. Allez-y! Pleins gaz!




RABAIS-CHÈQUE DE
1 000 \$
DE GM
OU UN TAUX DE CRÉDIT AVANTAGEUX DE GMAC**.



CAVALIER



SUNBIRD

FAITES VITE! CETTE OFFRE PREND FIN LE 31 MAI!

*Basée sur le prix moyen au 29 avril 1991 de l'essence sans plomb régulière d'Ultramar dans la région métropolitaine de Montréal. Tous les détails chez vos concessionnaires GM.
**L'offre d'un rabais-chèque de 1000\$ de GM ou d'un taux de crédit avantageux de GMAC et d'une valeur de 500 litres d'essence gratuits en bons Ultramar s'adresse uniquement aux particuliers achetant au détail et est valable pour toutes les Cavalier et les Sunbird 1991 achetées et livrées à partir du stock d'un concessionnaire avant les dates suivantes : le 31 mai 1991 pour profiter de l'offre combinée et le 5 juin 1991 pour profiter de l'offre d'un rabais-chèque de 1000\$ de GM ou d'un taux de crédit avantageux de GMAC.

Vos concessionnaires GM



NUMÉRO UN SUR LA ROUTE



Club Multi-points: épargner en jouant

DANIELLE BONNEAU

Vous souvenez-vous de la fièvre des timbres Goldstar, dans les années 60? Il fallait amasser des timbres pour obtenir les produits convoités. Le nouveau club Multi-points, empruntant un concept similaire, permettra dès lundi à ses membres d'accumuler des points pour faire des économies.

Mais cette fois, c'est une carte électronique qui enregistrera le point permettant aux membres d'acheter par catalogue plus de 100 articles à un prix avantageux. Une voiture, deux voyages et un bon d'épicerie de 1000\$ seront aussi tirés pendant 104 semaines.

Le Club Multi-points, une filiale du Groupe Vidéotron, est associé à plusieurs entreprises: Probec-Unimédia (dont La Presse), les stations du réseau de Télémedia et de TVA, Steinberg, Banque Nationale et Postes Canada.

Pour les partenaires, c'est l'occasion d'offrir à leurs clients un élément de plus, explique Norman Picard, président et directeur général du club. Pour les membres, c'est un moyen d'économiser tout en s'amusant, croit-il. Car la chasse aux Multi-points prend toutes sortes de formes.

Ainsi, à partir de lundi, quatre codes seront publiés chaque jour dans La Presse. En les enregistrant dans leur carte électronique,

les membres pourront obtenir 3100 Multi-points chaque semaine. Ils les additionneront aux Multi-points gagnés en écoutant la radio ou en participant à des jeux questionnaires diffusés au canal Vidéotron et, à l'automne, au réseau TVA.

Pour obtenir un relevé de leurs points, les membres utiliseront les «Gobe-points», qui ressemblent à des guichets automatiques. On en trouvera chez Steinberg, à la Banque Nationale et dans la plupart des bureaux de Postes Canada.

L'abonnement, valable jusqu'au 26 mai 1993, coûte 24,95\$. Pour être membre, on peut dès lundi, si on demeure dans la région de Montréal, composer le 251-8688 ou, de l'extérieur, sans frais le 1-800-563-8688.

DU JAMAIS VU!

La loi régira la location d'auto et d'autres biens à long terme

ROBERT LAFLAMME
Presse canadienne
QUÉBEC

Le locataire de biens mobiliers (autos, appareils électroménagers, chaînes stéréo, etc.) pourra dorénavant se porter acquéreur du bien qu'il loue quand il le voudra en payant la balance des paiements, en plus de la valeur résiduelle déterminée par le commerçant et payable à la fin.

«Il s'agit d'un aspect nouveau très important», a affirmé le ministre Gil Rémillard, hier, à l'occasion de l'étude détaillée du projet de loi 133, modifiant la Loi sur la protection du consommateur, qui a été favorablement accueilli par l'Opposition péquiste.

Le projet de loi régira le contrat de location de biens mobiliers dont la période de location est de quatre mois ou plus. Il permet au locataire de bénéficier de la garantie accordée par le fabricant et prévoit la possibilité pour lui de retourner le bien au commerçant pendant la période de location.

Le contrat de location à valeur résiduelle garantie est également un élément important du projet de loi. Il s'agit d'un contrat de location à long terme dans lequel le consommateur garantit au commerçant qu'il lui remettra une certaine valeur de l'aliénation du bien, une fois la période de location expirée. Le commerçant établira une estimation raisonnable de la valeur résiduelle.

Par comparaison, le consommateur qui loue une automobile est actuellement tenu de débours la différence entre le prix réel de revente et la valeur résiduelle après cinq ans, advenant qu'il ne désire pas acheter le véhicule.

Avec la nouvelle loi, l'obligation de garantie du consommateur quant à la valeur résiduelle se limite au moindre des montants suivants: l'excédent de la valeur résiduelle sur la valeur obtenue de l'aliénation du bien par le commerçant ou 20 pour cent de la valeur résiduelle.

La définition de l'usure normale d'un bien mobilier loué à long terme ne figure pas dans le projet de loi, mais le gouvernement assure que le commerçant n'abusera plus du consommateur comme il le fait actuellement.

«Les pires cas d'abus sont liés à l'interprétation que font les compagnies de l'usure normale du bien qu'elles louent», a déclaré le ministre Gil Rémillard.

«Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour légiférer afin de mettre un frein aux abus?», a demandé la députée de Terrebonne et critique de l'Opposition officielle, Jocelyne Caron.

«Il aurait fallu déformer la loi, a repris le ministre. Il est difficile d'établir l'usure normale de biens mobiliers avec des termes législatifs. Il appartient au commerçant et au consommateur de s'entendre.

«En cas de litige devant les tribunaux, le commerçant sera en position de faiblesse parce que le fardeau de la preuve lui incombera», a affirmé M. Rémillard. Le consommateur obtient gain de cause plus souvent qu'autrement.

L'article 150.9 de la nouvelle législation stipule tout de même que le commerçant ne pourra obliger le consommateur de rendre le bien dans un état meilleur que celui qui résulte d'une usure normale, comme il ne pourra préciser ce qu'est l'usure normale, contrairement à la situation qui prévaut.

«Les entreprises ne sont pas nécessairement sévères dans l'application de leurs règles. C'est la façon dont elles rédigent les contrats qui rend le consommateur complètement démuné», a indiqué le vice-président aux opérations de l'Office de la protection du consommateur (OPC), M. Jacques Vignola.

Le rapport annuel de l'OPC, qui sera rendu public bientôt, indique que l'organisme a reçu 1260 plaintes en plus de 1609 demandes de renseignements pour la location de véhicules de transport uniquement, ce qui démontre hors de tout doute le vide juridique existant. Il n'a pu traiter que 43 plaintes relatives à la location à court et long terme de biens mobiliers.

DES PRIX COUPÉS COMME JAMAIS



JUSQU'À 80% DE RABAIS
VÊTEMENTS MODE
POUR HOMMES ET FEMMES

NOUS AGRANDISSONS

Bientôt nous aurons plus que le double de notre superficie actuelle. Nous devons faire de la place pour les équipes de travailleurs.

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

Super Solde D'entrepôt



AUBAINES IMBATTABLES POUR HOMMES

COMPLETS MODE TOUTES SAISONS
Courts, réguliers, longs.
Tailles 38 à 52.
ORD. 395\$ **149\$50**

NOUVEL ARRIVAGE COMPLETS LÉGERS EN LAINE FRAÎCHE POUR LE PRINTEMPS
Courts, réguliers, longs.
Tailles 38 à 46.
ORD. 345\$ **169\$**

COMPLETS LÉGERS ET TOUTES SAISONS
Courts, réguliers, longs.
Tailles 38 à 48.
ORD. **248\$**

MANTEAUX D'HIVER 100% LAINE TOUTES LES GRANDEURS À ce prix, achetez pour l'an prochain
ORD. 345\$ à 445\$ **99\$**

PANTALONS HABILLÉS LÉGERS
Coupe Européenne. 30 - 46.
ORD. 95\$ **52\$50**

PIÈCES DE TISSU POUR JUPES
Prix spécial
ORD. **6\$** OU **2 POUR 9\$**

RABAIS SENSATIONNELS EN VÊTEMENTS SPORT

VESTONS DE CUIR POUR LE PRINTEMPS
Prix sensationnels.
ORD. 560\$ à 895\$
99\$ A 499\$

CHANDAILS D'ITALIE
Plusieurs styles
ORD. 120\$ à 160\$
MAINTENANT 20\$

CHEMISES SPORT
3 MANCHES LONGUES
TET COURTES
Blonds, Dior, Treikka, St. Laurent, Highway.
ORD. 45\$ - 120\$ **25\$**

BLOUSONS POUR LE PRINTEMPS DE COTON
Coton/bordure en cuir.
4 styles, 5 couleurs.
ORD. 120\$ à 175\$
65\$ - 99\$

PANTALONS EN COTON
5 couleurs.
Toutes les grandeurs.
ORD. 60\$ **25\$**

T-SHIRTS DE GOLDSPOUT ET HÉRITAGE
ORD. 30\$
2 POUR 15\$

NOUVEL ARRIVAGE DE REGATTA
T-shirts, chandails et plus de coton ouaté
RABAIS DE **40%**

BLOUSONS DE SKILA
ORD. 245\$
65\$

COMPLETS SAFARI 2 PIÈCES
Blanc seulement.
ORD. 225\$ **69\$**

BERMUDAS 100% COTON DE TREKKA
ORD. 45\$ **22\$50**

T-SHIRTS 100% COTON DE YVES ST-LAURENT
Styles polo, 6 couleurs.
ORD. 45\$ **19\$95**

CEINTURES EN CUIR
Ord. 18\$ et 25\$ **12\$50 - 15\$**
MAINTENANT

CEINTURES RÉVERSIBLES
ORD. 25\$
MAINTENANT **18\$50**

AUJOURD'HUI 9 h à 21 h
SAMEDI 9 h à 17 h

2050, BLEURY
ANGLE PRÉSIDENT-KENNEDY
ENTRE SHERBROOKE ET DE MAISONNEUVE

SUPER SPÉCIAUX DE CHAUSSURES POUR HOMMES

CHAUSSURES HABILLÉES ET DE MARCHÉ Se vendent 90\$ - 110\$ 30\$	SOULIERS DE TOILE DE BOSS Se vendent 25\$ 10\$
SANDALES EN CUIR D'ITALIE Se vendent 45\$ 25\$	CHAUSSURES HABILLÉES NERO GUARDI, SINAGRA, PIATTELLI Se vendent 110\$ - 150\$ 60\$
CHAUSSURES HABILLÉES DE LUCIANO PEZZUOLO Se vendent 125\$ - 220\$ 125\$	CHAUSSURES DE MARCHÉ DE ROHDE D'ALLEMAGNE Se vendent 110\$ - 145\$ 75\$
	CHAUSSURES HABILLÉES DE ENRICO BRUNO Se vendent 165\$ - 195\$ 100\$

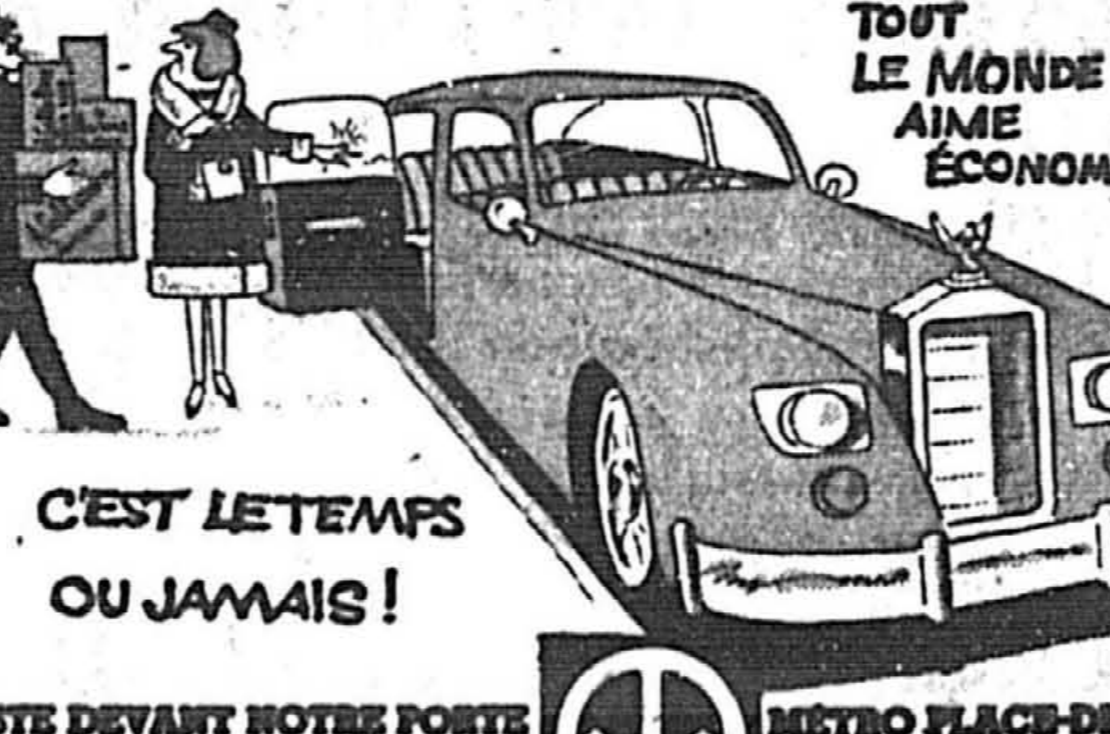
GRANDES RÉDUCTIONS SUR CHEMISES ET CRAVATES

CHEMISES HABILLÉES A MANCHES LONGUES Rayons, unies, ton sur ton. 100% coton et mélange de coton. Ord. jusqu'à 60\$ 22\$	CHEMISES HABILLÉES A MANCHES LONGUES Groupe spécial ORD. 39\$ 10\$	CHEMISES HABILLÉES A MANCHES COURTES Bonne sélection ORD. 32\$ 18\$
---	---	--

MAGNIFIQUES CRAVATES 100% SOIE. ORDINAIRE 30\$ À 50\$ SEULEMENT 15\$

CHEMISES HABILLÉES
Marques renommées ORD. 55\$ ET 65\$ MAINTENANT **37\$50**

PEIGNOIRS EN COTON ORDINAIRE 65\$ ORD. 39\$ 39\$	PEIGNOIRS EN RATINE ORD. 80\$ À 100\$ ORD. 59\$ 59\$
PYJAMAS À MANCHES LONGUES ORD. 35\$ ORD. 20\$ 20\$	ENSEMBLES DÉTENTE Haute rayée. Pantalons unis. ORD. 50\$ ORD. 30\$ 30\$
PYJAMAS À MANCHES COURTES ORD. 32\$ ORD. 20\$ 20\$	POLOJAMAS POUR HOMMES ORD. 95\$ ORD. 20\$ 20\$



JUSTE DEVANT NOTRE PORTE

SUPER ACHATS POUR DAMES

T-SHIRTS POUR DAMES TOUTES LES TAILLES ORD. 20\$ - 60\$ 10\$	BLOUSES A MANCHES LONGUES ET COURTES ORD. 60\$ - 130\$ 15\$
ENSEMBLES 2 PIÈCES AUTOMNE-HIVER Tout aller et soirée ORD. 250\$ - 465\$ 69\$	JUPES EN COTON OU LAINE ORD. 80\$ - 290\$ 22\$-32\$

NOUVEL ARRIVAGE PRINTANIER WHITE STAG POUR DAMES MÉLANGE DE COTON ET COORDONNÉS SPORT LAVABLES

VESTONS ORD. 85\$ ORD. 65\$	BERMUDAS ORD. 45\$ ORD. 36\$
JUPES ORD. 55\$ - 60\$ ORD. 42\$ - 45\$	BLOUSES ORD. 65\$ ORD. 49\$

ENSEMBLES EN TRICOT «TRICOVILLE» ORD. 240\$ - 260\$ 129\$	ENSEMBLES SAFARI 2 PIÈCES DE KLAUS STELLMAN ORD. 90\$ 59\$	IMPERMÉABLES MODE PLUSIEURS STYLES ORD. 175\$ - 325\$ 59\$
---	--	--

ROBES DE SOIRÉE EN COTON POUR L'ÉTÉ DE NIPON NIGHT Blanc et noir ORD. 380\$ - 390\$ 99\$	ENSEMBLES JUPES 2 PIÈCES MÉLANGE DE COTON DE LEON LEVIN ORD. 125\$ 39\$	VESTONS 1/2 POUR LE PRINTEMPS POUR DAMES ORD. 125\$ 39\$
---	---	--

TAILLEURS 100% LAINE GROUPE SPÉCIAL ORD. 350\$ - 400\$ 99\$	VESTONS ET BLAZERS UNIS OU A MOTIFS ORD. 125\$ - 290\$ 44\$	BLOUSES A MANCHES LONGUES COULEURS ET MOTIFS ASSORTIS ORD. 110\$ - 160\$ 25\$
---	---	---

CHANDAILS AUTOMNE ET ÉTÉ COTON, LAINE, MÉLANGE ORD. 120\$ - 230\$ 19\$	PANTALONS SPORT ET HABILLÉS POUR DAMES ORD. 60\$ - 220\$ 21\$-31\$	MANTEAUX D'HIVER AVEC DOUBLURE DÉTACHABLE ORD. 235\$ - 295\$ 99\$
--	--	---

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 70% SUR CES GRANDES MARQUES

MR. JAX	BRAMA	JONES NEW YORK	RINO ROSSI
BETTY BARCLAY	KAREN PERRY	SPANNER	HIRSCH
L'ULTIMA	COMO	DELLA SPIGA	JACQUES VERT
FINO	MAYON	MARC ALLAN	AVANT GARDE
BUNYPOST	BEIGIA	CLOTILDE	JEREMY D
RAGATTELLE	PORTER	SEVIL	ISHYU
PIAZA SPORT	ANNE KLEIN	JOHNIE LEIGH	EDITH STRAUSS
NANCI	JERRY J.		

LES RABAIS SUR CES HOMES CONVIENS INCLURENT: manteaux, tailleurs, imperméables, coordonnés sport, gilets, pulls, pantalons, ensemble-jupe, chandails, blouses, T-shirts et accessoires.

MAGASINEZ TOUT POUR UN MEILLEUR CHOIX
AUJOURD'HUI 9 h à 21 h
SAMEDI 9 h à 17 h
T.A. MARCHANDISE ANNONCÉE ICI N'EST DISPONIBLE QU'À NOTRE ENTREPÔT



2050, BLEURY
1er ETAGE
CENTRE-VILLE
ANGLE PRÉSIDENT KENNEDY ENTRE SHERBROOKE ET DE MAISONNEUVE

Une marina « expérimentale » pour les plaisanciers dans le Vieux-Port

JEAN-PIERRE BONHOMME

La Société du Vieux-Port, qui administre la zone portuaire du cœur de la ville, a engagé un promoteur, Technomarine et sa filiale Installmarine, de Repentigny, pour aménager et gérer une marina de plaisance dans le bassin Jacques-Cartier.

M. Pierre Emond, directeur de la Société du Vieux-Port, a expliqué que ces aménagements, les premiers du genre au cœur de la ville, constituent une expérience. Ils permettront de recueillir des renseignements sur l'achalandage en vue de la construction éventuelle d'aménagements permanents.

Le gouvernement fédéral songe en effet, dans le cadre du réaménagement du port, à construire une marina permanente dans le

bassin du quai de l'horloge ou dans celui du bassin Jacques-Cartier, devant la place du même nom.

Les quais viennent tout juste d'être installés. Ils offriront, à compter du 15 mai, et jusqu'au 15 septembre, une centaine de postes pour les plaisanciers de toutes catégories. Le gouvernement contribue une somme de 20 000 \$ en équipements de soutien. Le promoteur privé, lui, se remboursera avec les frais d'amarrage. Il en coûtera environ un dollar le pied linéaire par jour pour rester accosté devant la ville. C'est dire que le propriétaire d'un bateau de 30 pieds devra déboursier plus de 3000 \$ s'il veut passer l'été dans le port historique...

Les quais de la compagnie Technomarine — en bois et en aluminium — sont du même type que ceux qui ont été aménagés dans la marina du cœur de la ca-

pitale. Dans cet autre complexe de responsabilité fédérale, à Québec, on a aménagé 350 postes d'amarrage. La marina permanente qui doit être aménagée devant Montréal devrait comprendre autant de places.

On se souviendra qu'une marina avait été aménagée dans les îles à l'occasion de l'Exposition universelle de 1967, mais elle a été démantelée depuis.

Chute fatale d'un cinquième étage

Un poseur de vitres a perdu la vie accidentellement, hier, en tombant d'un échafaudage érigé au 5^e étage de la nouvelle tour en construction de la firme IBM, dans le centre-ville.

Résidant de Verdun, Marc Maltais, qui venait tout juste d'avoir 30 ans, travaillait à une hauteur d'environ 50 pieds lorsqu'il a per-

Une opération anti-drogue permet d'arrêter 45 personnes dans les bars de Longueuil

Les descentes répétées de la police dans les bars de Longueuil ont permis d'appréhender 45 personnes, des « petits pushers » pour la plupart, et d'empêcher la mise en circulation de cannabis et de drogues dures évalués à plus de 75 000 \$.

Selon un porte-parole de la Sûreté du Québec, l'opération CAM (diminutif de camelote) mise sur pied il y a trois semaines, en collaboration avec la police de Longueuil, avait pour cible les petits trafiquants de rue.

Il est mort sur le coup après s'être écrasé lourdement contre un plancher de ciment.

L'ouvrier, affirmant des témoins, ne portait ni attache ni ceinture de sécurité. Un enquêteur de la Commission de la santé et de la sécurité au travail a entrepris une enquête.

Lors de ce « blitz », les limiers ont effectué 24 perquisitions, dont quatre dans les établissements licenciés Le Bar Frankenstein, Le Flirt, Le Doric et L'Oscar. Ils ont aussi visité le dépanneur « Le Petit bouffon », à Longueuil, et dix-neuf résidences des environs.

En tout, les enquêteurs ont saisi 169 grammes de cocaïne, 262 grammes de haschisch, 50 grammes de marijuana, 70 plants de « pot » et une quantité importante de champignons hallucinogènes. Ils ont également trouvé des cigarettes volées, un revolver et diverses armes interdites, comme un Nunchaku.

Des 45 personnes appréhendées, dix étaient recherchées pour des délits de différente nature. D'après l'enquête, les employés de certains débits de boisson vendaient la drogue eux-mêmes ou se faisaient complices de transactions. Au total, une centaine d'accusations ont été portées contre les suspects.

UN SOLDE

IBM

pour la maison!

Tous les détails dans
LA PRESSE
de SAMEDI

SEARS
VENTE D'UN JOUR
ET LIQUIDATION MODE

N'OUBLIEZ PAS DE PROFITER DE NOTRE VENTE D'UN JOUR, SAMEDI LE 25 MAI 1991, DANS TOUTS NOS MAGASINS
(Sauf à Alma et St-Bruno)

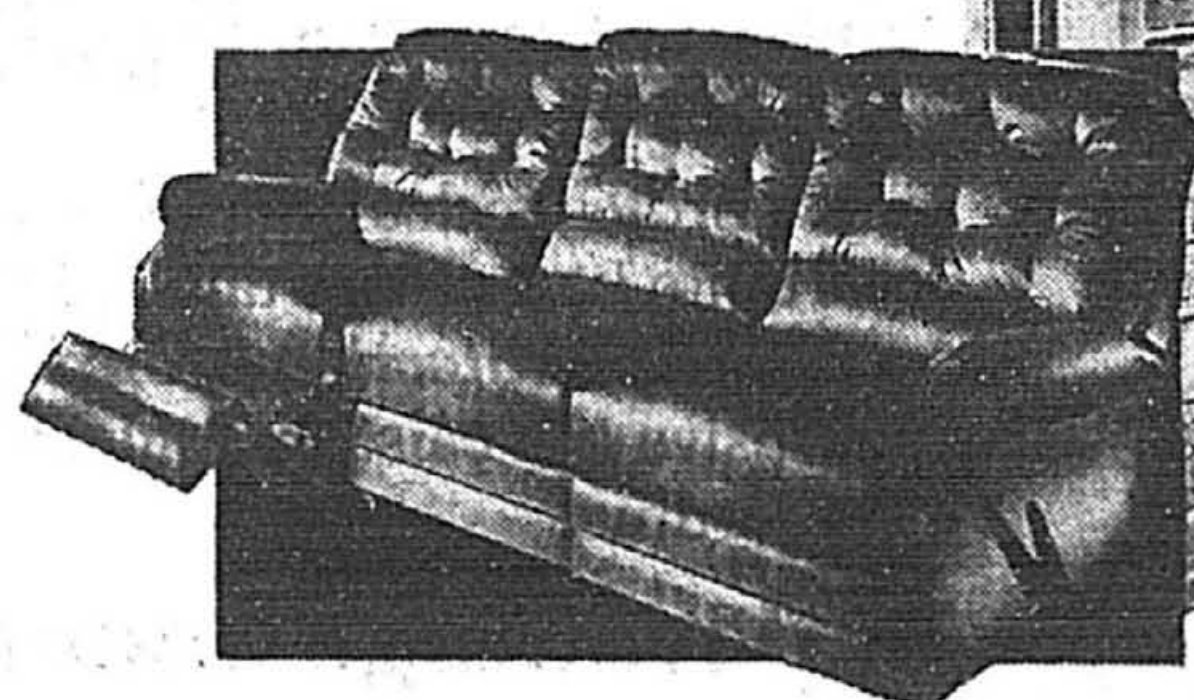
LES MEILLEURS ACHATS AUX MEILLEURS PRIX SEULEMENT CHEZ SEARS

RABAIS

336\$

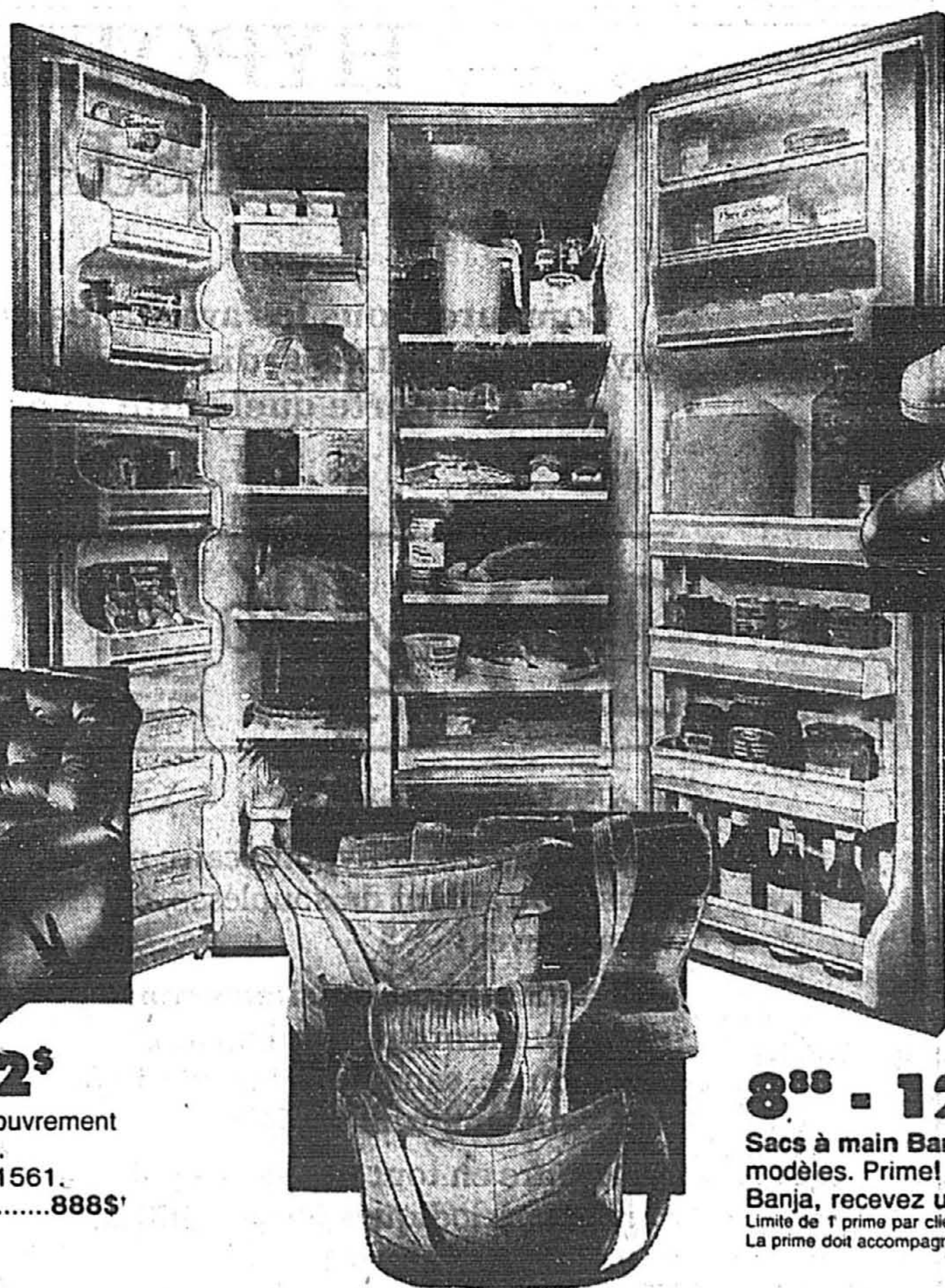
KENMORE CÔTE À CÔTE

Réfrigérateur sans givre 18 pi. cu. pour tout bien conserver. Blanc. Série 466 790 140. Ord. 1455,08\$. Ch.....1119,08\$
Ton amande plus cher
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears



RABAIS 192\$

Canapé à sections articulées. Recouvrement au velours nylon, choix de 2 tons. Chaque extrémité s'incline. No 51561. Ord. 1080,74\$. Ch.....888\$



RABAIS 25\$

Chaussures Walk-A-Thon pour hommes (7-11 et 12); pour femmes (6-9 et 10). Dessus en cuir. Ord. 60\$. Paire.....34,99\$
Le choix peut varier d'un magasin à l'autre

8\$ - 12\$

Sacs à main Banja offerts en 14 modèles. Prime! À l'achat d'un sac à main Banja, recevez un 'fourre-tout' réutilisable. Limite de 1 prime par client. Dans la limite des stocks disponibles. La prime doit accompagner tout retour

AUTRES BONS ACHATS EN MAGASIN

Chaîne stéréo Sharp avec meuble. Lecteur de disque compact rotatif à magasin pour 5 DC, réserve. No 28335. Ch.....1099\$
Rabais 30\$. Fauteuil pivotant à haut dossier avec tabouret assorti. Noir. No 45292. Ord. 327,19\$. Ch.....297\$
Détergent à lessive Tide. 5 L. No 16005. Ch.....2,99\$
Limite de 2 par client
Détergent à vaisselle Joy^{mc}. 1 L. No 16213. Ch.....1,99\$
Limite de 3 par client

Rabais 50%. Ballon de soccer cousu à la main. En cuir synthétique. Format officiel. No 23204. Ord. 19,99\$. Ch.....9,99\$
Rabais 60%. Ampoules Sears blanc doux. 40, 60 ou 100 watts. Nos 80560/1/2. Ord. 1,69\$. Paq. de 2.....1,09\$
Rabais 50%. Haut et pantalon en jersey pour filles. Tailles 4-8X. Sears ord. 8,99\$. Ch.....3,99\$

Rabais 10\$-20\$. Jeans Sergio Valente 'Cargo' pour hommes. Tailles 28-38. Ord. 39,99\$ - 50\$. Ch.....29,99\$
Rabais 7\$-9\$. T-shirt à imprimé au cadre ou short en serge pour femmes. Tailles 8-18. Ord. 20\$ - 22\$. Ch.....12,99\$
Rabais 25%*. Toutes les robes en tailles régulières pour femmes. Profitez-en!
*Sur articles à prix ord. seulement
Sauf V.I. Petites et Image



Nous recherchons des Clubs pour notre annonce à la télévision

Envoyez-nous une photo de groupe et une courte description de votre club à:
PHOTO CLUB SEARS
A/S Franklin Dallas Kundering,
2025 Sheppard Avenue Est,
bureau 4220,
North York, Ontario
M2J 1W5

*Les prix annoncés ou affichés ne comprennent ni la TPS ni la taxe provinciale de vente. PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 1^{er} JUIN 1991, sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

La cocaïne joue un rôle important dans la criminalité

CAROLE THIBAudeau
SHERBROOKE

Les prisonniers détenus à la prison de Bordeaux comptent dans leurs rangs une forte proportion de cocaïnomanes, et cette habitude de la drogue a joué un rôle dans l'accomplissement de leur crime.

Tels sont les résultats préliminaires présentés hier par un étudiant à la maîtrise de l'Université de Montréal, M. Charles Forget, qui a procédé avec son équipe à des entrevues avec 130 prisonniers. M. Forget donnait une conférence au 59^e congrès de l'Acfas qui se déroulait cette semaine à l'Université de Sherbrooke.

Il a découvert que 72 p. cent des sujets avaient fait usage au moins cinq fois de cocaïne au cours de leur vie, ce qui est dix-huit fois plus élevé que dans la population en général au Québec et au Canada. De plus, 57 p. cent des participants à l'étude avaient consommé dans les douze mois précédant leur crime, 48 p. cent dans les 30 jours précédents et 27 p. cent le jour même du délit.

Ces nouvelles données viennent compléter les informations colligées récemment par M. Forget concernant d'autres drogues, à savoir que les détenus de Bordeaux sont en forte proportion des usagers de psychotropes: cannabis (81 p.

cent d'entre eux en ont fumé au moins cinq fois dans leur vie), hallucinogènes (60 p. cent des détenus), tranquillisants (43 p. cent des détenus) et héroïne (15 p. cent des détenus).

Dépendance

Selon les données recueillies par le psychologue et son équipe, la moitié des pensionnaires du Centre de détention de Montréal (Bordeaux) manifestent des problèmes d'abus et de dépendance grave liée aux drogues, et le quart des détenus ont une dépendance à l'alcool allant de modérée à grave.

Y a-t-il un rapport entre cette accoutumance aux drogues et la criminalité? Est-ce que la consommation de drogue cause le passage à l'acte criminel ou gratifie les comportements déviants?

Selon l'étude de M. Forget, la criminalité des détenus apparaît liée à leur abus de psychotropes. Le lien paraît clair entre l'usage de la drogue et le besoin d'argent.

En effet, 39 p. cent des détenus ont rapporté avoir participé à des activités criminelles (le vol, la vente de drogue, le recel, la fraude et la prostitution) afin de se procurer l'argent nécessaire à la consommation de drogues. Ces détenus ont indiqué que l'alcool et les drogues les amenaient à commettre des délits souvent, très souvent ou toujours.

La jungle amazonienne demeure la clé pour comprendre les changements climatiques

CAROLE THIBAudeau
SHERBROOKE

À quel rythme la forêt amazonienne perd-elle de sa superficie, réduite peu à peu par l'appétit insatiable des bulldozers? Ces dernières années, les scientifiques qui ont tenté d'évaluer le taux de déforestation de cette région du globe, considérée comme le poumon de la planète, ont donné des réponses plus variables que le climat lui-même.

Les spécialistes des sciences de la terre, qui étudient l'effet de serre et les changements climatiques planétaires, ont grand besoin de mieux connaître ce qui se passe en Amazonie. Par son énorme masse végétale, la jungle brésilienne transforme en oxygène d'abondantes quantités de gaz carbonique (CO₂), ce qui compense pour les activités humaines (consommation d'essence, de charbon, etc.) productrices de ce même CO₂.

Rappelons que le CO₂, de même que le méthane (CH₄) et les gaz réfrigérants (CFC, halon), ont la propriété de retenir sur Terre les rayons infrarouges, ce qui augmente la température moyenne de la planète. Si la pro-

portion de ces gaz dans l'atmosphère continue d'augmenter au rythme actuel, la température moyenne sera d'environ 3 degrés Celsius plus élevée que maintenant, d'ici 50 à 100 ans.

Parlant de la forêt amazonienne, le climatologue de la NASA Ichtiaque Rasool, conférencier-vedette d'un colloque sur la climatologie et la météorologie tenu hier à l'Université de Sherbrooke, dans le cadre du 59^e congrès de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences), rapporte les difficultés des scientifiques à quantifier sa diminution.

«Un de mes collègues a multiplié par deux les pertes rapportées par un scientifique brésilien, en se disant que ce dernier atténuait les chiffres pour ne pas déplaire aux politiciens, signale-t-il. Résultat: la forêt amazonienne diminuerait selon lui de l'équivalent d'un terrain de football par seconde (ou 200 000 kilomètres carrés par année).

«De mon côté, avec les recoupements d'observations que je possédais, j'arrivais plutôt à l'équivalent d'une table de ping-pong par seconde. Avec les nouvelles techniques d'observation, notamment par satellite, nous voyons que la réalité se situe entre ces deux extrêmes, soit une perte d'environ un court de tennis par seconde.»

Ces calculs imagés illustrent bien le problème de l'authenticité

des données attachées aux changements climatiques. «Le peu de crédibilité des données sur la déforestation amazonienne tue dans l'oeuf, pour le moment, toute velléité de pressions politiques efficaces en faveur de cette région du globe encore verte.»

Scientifique de réputation internationale, M. Ichtiaque Rasool est l'un des pères du projet IGBP (Programme international géosphère-biosphère) de la NASA. Ce projet est lui-même attaché au titanique programme «Changements globaux», le plus ambitieux programme environnemental jamais conçu à ce jour.

L'IGBP se penche sur les changements sur une longue période (entre dix ans et cent ans) des organismes vivants et leur interaction avec l'atmosphère et le climat (effet de serre, déforestation, évolution du phytoplancton dans les mers, etc.) Les mesures sont fournies par une panoplie de satellites et de stations terrestres. Une quarantaine de pays participent à l'IGBP, dont l'URSS, la Chine, l'Inde, l'Australie, les pays d'Europe et le Canada.

«Nous voulons essayer de comprendre, au cours de la prochaine décennie, l'interaction entre les nombreuses données qui changent le climat de la planète», explique M. Rasool. Cela coûtera 2 milliards de dollars, dont la moitié est fournie par les États-Unis.

Curieusement, il y a fort peu de spécialistes du climat qui étudient les changements dans leur ensemble. Il y a des spécialistes de l'effet de serre, des spécialistes de l'ozone, etc. «On compte dans le monde seulement une vingtaine de laboratoires qui étudient les changements avec une vision globale, affirme M. Rasool. C'est pourquoi j'ai obtenu que la NASA distribue une cinquantaine de bourses postdoctorat cette année, pour les jeunes universitaires intéressés à cette discipline en émergence. J'espère que d'autres pays vont suivre notre exemple.»

Clinique horticole au téléphone

Les jardiniers de la Ville de Montréal tiendront le samedi 1^{er} juin une clinique téléphonique au cours de laquelle ils répondront aux questions du public. Tout problème horticole, que ce soit à propos de vos plantes d'intérieur ou d'extérieur, des insectes, des maladies, de la culture biologique, etc, pourra leur être soumis. Pour leur parler, entre 9 et 16 heures, il suffira de composer le numéro de téléphone du syndicat des cols bleus de Montréal (384-7730).

La NASA a évité une catastrophe avec la mission Columbia

Agence France-Presse
CAP CANAVERAL

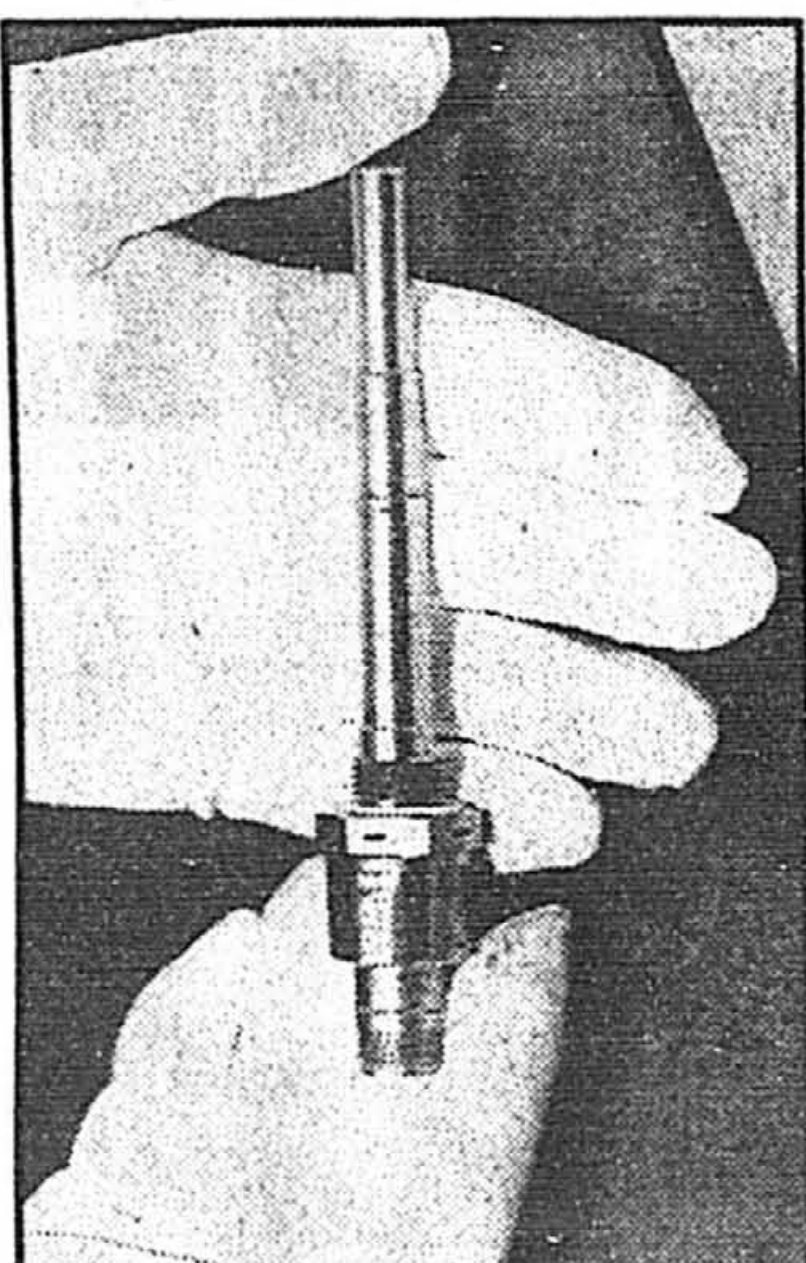
La NASA a peut-être évité une catastrophe, imputable à une erreur bureaucratique, en décidant mardi de reporter le décollage de la navette Columbia au 1^{er} juin au plus tôt, ont indiqué jeudi matin des responsables de l'agence spatiale américaine.

Paradoxalement c'est une défaillance de l'un des ordinateurs de bord qui a été la cause principale du report. Mais c'est l'arrivée tardive d'un rapport sur la présence de fissures sur des sondes thermiques installées sur les conduits d'alimentation en carburant —hydrogène et oxygène liquide— des moteurs principaux de trois des quatre navettes de la flotte spatiale américaine qui a été déterminante.

Les informations contenues dans le rapport ont donné froid dans le dos aux responsables de l'agence spatiale.

En effet, la NASA a eu doublement la chance: le rapport concernant ces fissures, retardé, est tout de même arrivé à temps sur le bureau des responsables du lancement, 36 heures avant le départ de Columbia. Mal soudées, ces sondes de la taille d'un crayon risquaient de se détacher, d'être avalées dans les conduits d'alimentation et de provoquer une défaillance catastrophique et probablement une explosion en pénétrant dans les turbopompes tournant à plein régime lors de l'ascension.

L'une de ces sondes thermiques, qui présentait une légère fuite, avait été retirée en septembre de Columbia pour être étudiée en détail. Mais elle avait été envoyée à une mauvaise société au lieu de la firme RDF Corp. qui les fabrique, provoquant un retard de deux mois et demi dans la rédaction de cette étude, et dans la prise de conscience par les res-



Des ingénieurs de la NASA travaillent à changer les sondes thermiques installées dans les navettes spatiales. PHOTO AP

responsables de la NASA que le problème était plus grave qu'ils ne le pensaient.

Deuxième coup de chance pour la NASA: les trois navettes sur lesquelles sont montées ces sondes thermiques défectueuses (Atlantis, Columbia et Discovery) ont toutes trois volé sans problème depuis septembre dernier, date à laquelle la sonde thermique avait été retirée de Columbia.

«Le coup n'est pas passé loin», a reconnu M. Dan Germany, l'un des responsables des programmes navette, avant d'ajouter qu'il ignorait combien de temps les sondes thermiques auraient pu tenir avant de provoquer une catastrophe. «Ce n'était qu'une question de temps», a-t-il dit.

Les maladies mentales coûtent 1 milliard par année au Québec

Presse Canadienne

Soigner les personnes atteintes de maladie mentale coûte 1 milliard \$ par année au Québec.

De ce montant, 56 millions sont consacrés aux différents psychotropes administrés aux patients. Les maladies mentales hospitalisées coûtent 745 millions à l'État alors que les médecins qui les soignent réclament chaque année 158 millions en honoraires à la Régie de l'assurance-maladie.

Le Dr Michel Maziade, psychiatre et directeur du Centre de recherche université Laval-Robert-Giffard, a dévoilé ses chiffres inédits lors d'un atelier portant sur la recherche en santé mentale dans le cadre du 27^e congrès annuel de l'Association des hôpitaux du Québec.

La santé mentale est un problème important (11 p. cent de la population souffre de schizophrénie, de psychose, de dépression ou de déficience intellectuelle)

qui entraîne un coût social important. Pourtant, on consacre peu d'argent à la recherche en maladie mentale, à peine 5 millions cette année, déplore le Dr Maziade.

Aucune recherche n'a même été faite pour évaluer l'efficacité des psychothérapies, pourtant si populaires. Pourquoi? Bien sûr, il y a le manque d'argent, mais pire encore, estime le Dr Maziade, il y a le manque d'intérêt des autorités.

La méconnaissance des maladies mentales fait naître des préjugés qui rendent plus difficiles l'obtention de subventions de recherche. Ainsi, des spécialistes ont longtemps déclaré à tort que l'autisme, la schizophrénie, la psychose et la dépression étaient uniquement dues à des causes affectives, à l'éducation familiale. «Ces mythes négatifs, ces fausses croyances influencent profondément et insidieusement l'opinion publique et les preneurs de décisions», a déploré M. Maziade.

Inutile de chercher plus longtemps... vous ne trouverez pas mieux.

LE NOUVEAU PRÊT HYPOTHÉCAIRE DESJARDINS

Comparez tous les avantages que vous offre le nouveau prêt hypothécaire Desjardins et vous constaterez qu'il répond mieux que n'importe quel autre à vos besoins et à votre situation.

10 1/4% 1 AN
Prêt fermé
Taux fixe sujet à changement

Le plus souple
Aucun autre prêt hypothécaire ne vous offre autant de souplesse, car vous pouvez:

- effectuer un ou plusieurs remboursements par anticipation par année, sans frais, jusqu'à 15% de votre emprunt initial;
- accroître en tout temps vos paiements périodiques jusqu'à 100%, une fois par année;
- choisir parmi plusieurs options de remboursement;
- profiter du prêt hypothécaire pré-établi Desjardins dont le taux d'intérêt est garanti pour une période de 90 jours;

- bénéficier d'un taux exceptionnel si vous êtes admissible au programme gouvernemental;

Mon taux Mon toit
8 1/2% 1 an

- vous protéger des effets d'une importante hausse des taux d'intérêts, grâce à la **Protection propriétaire**, exclusive à la caisse populaire Desjardins.

Et davantage encore!

- Termes de 6 mois à 5 ans à des taux concurrentiels;
- possibilité de bénéficier automatiquement d'une **marge de crédit de 5 000 \$ et plus***;
- programme complet de l'Assurance prêt Desjardins: options vie et invalidité; **assurance-invalidité gratuite**, pour la première année, si vous adhérez à l'Assurance prêt Desjardins (offerte jusqu'au 30 juin 1991).

N'hésitez plus! Pour plus d'information sur les incomparables avantages du nouveau prêt hypothécaire Desjardins, voyez un conseiller de la caisse populaire Desjardins.

*Sujet aux vérifications de crédit requises par la caisse populaire. Toutes les conditions ci-dessus sont offertes dans les caisses populaires participantes affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, et s'appliquent aux hypothèques de 4 logements et moins.



La caisse populaire Desjardins

Desjardins L'incroyable force de la coopération.